



Rapport RSE

2025-26



À propos de Tereos

Coopérative agricole française, Tereos rassemble 10 300 coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne à sucre, des céréales et de la luzerne. Grâce à ses 38 sites industriels, à son implantation dans 12 pays et à l'engagement de ses 14 300 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire.

Portée par sa raison d'être « Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes en répondant aux besoins essentiels du quotidien », la coopérative compte parmi les 50 entreprises agro-alimentaires les plus engagées en Europe en matière d'émissions liées aux forêts, terres et agriculture.



Sommaire

02		À propos de Tereos
04		Les mots du Président et du Directeur général
06		Temps forts 2025-26
08		Modèle d'affaires
10		Principaux risques extra-financiers
11		Gouvernance RSE
12		Feuille de route RSE
14		En route vers le Net-Zéro

17 |
ENGAGEMENT N°1

**Cultiver notre
lien avec la
Nature et les
territoires**



35 |
ENGAGEMENT N°2

**Répondre aux
besoins essentiels
pour un quotidien
durable**



51 |
ENGAGEMENT N°3

**Cultiver un avenir
commun pour
la Terre et les
Hommes**



64		Indicateurs-clés de performance
65		Méthode et reporting extra-financier
71		Rapport de l'organisme tiers indépendant

Agir là où tout commence, aux côtés de nos agriculteurs

Gérard Clay

Président du Conseil d'administration



Notre Raison d’Être donne un sens clair à notre action. Elle s’exprime pleinement dans notre quotidien et notre feuille de route RSE en est la traduction concrète. En 2025, notre Coopérative a reçu le Trophée de la Raison d’Être, faisant de Tereos la première coopérative à obtenir cette distinction. Cette reconnaissance est une fierté partagée entre nos 10 300 coopérateurs et nos 14 300 collaborateurs car elle témoigne du lien qui nous unit.

Notre capacité d’action repose sur leur engagement et sur nos valeurs communes. Ils sont notre force pour avancer collectivement.

Ensemble, nous faisons vivre un modèle coopératif qui associe production agricole, valorisation des matières premières et développement durable des territoires.

Ensemble, nous faisons le choix d’agir là où tout commence, c’est-à-dire dès le champ. Cette année, nous avons renforcé notre soutien à l’évolution agricole en accompagnant nos coopérateurs vers des pratiques agronomiques bas carbone. Cet engagement s’est traduit par le versement de plus de 800 000 euros de primes filières, ainsi que par la prise en charge de 75 % du coût de 1 000 bilans carbone à l’échelle de leur exploitation.

Dans le prolongement de cette démarche, nous avons également poursuivi notre soutien à des programmes d’agriculture régénératrice en rejoignant la coalition COVALO dans les Hauts-de-France. Ces actions témoignent que l’accompagnement des coopérateurs, et plus globalement du monde agricole, est un levier essentiel pour accélérer notre développement.

L’adhésion à un modèle agricole plus durable est partagée par tous. Elle s’appuie sur une gouvernance pleinement engagée, qui joue un rôle central dans la conduite de cette transformation globale. Les enjeux RSE sont intégrés à chacune de nos décisions stratégiques. Ils orientent nos priorités, structurent nos actions et renforcent la cohérence de notre engagement collectif.

En tant que coopérative en mouvement, nous avançons avec détermination pour déployer une trajectoire ambitieuse.

Nous poursuivons ainsi nos actions avec exigence et responsabilité, au service des territoires et des agriculteurs.

« Ensemble, nous faisons vivre un modèle coopératif qui associe production agricole, valorisation des matières premières et développement durable des territoires. »

Transformer nos engagements en résultats

Olivier Leducq

Directeur général



Un an après le lancement de notre nouvelle feuille de route RSE, et grâce à la détermination de nos coopérateurs et collaborateurs, nos engagements se traduisent déjà en résultats concrets et mesurables.

La responsabilité sociétale de l’entreprise irrigue l’ensemble de notre stratégie. Adossée à notre Raison d’Être et à nos valeurs de pragmatisme, d’audace, de performance et de collaboration, elle guide notre trajectoire autour de trois axes d’engagement que nous déclinons, jour après jour, sur le terrain. Nous agissons pour accompagner l’évolution agricole et préserver les ressources. Nous investissons pour faire évoluer notre activité industrielle. Et nous mettons en œuvre des actions pour garantir un environnement de travail sûr, inclusif et responsable pour tous.

Ce cap est au service de notre priorité, la compétitivité. Nous l’améliorons en conjuguant gains de performance et réduction de notre empreinte environnementale. La décarbonation devient ainsi un levier d’économies directes et durables, qui répond aux besoins essentiels de nos clients et apporte des solutions pour développer les marchés d’avenir, tels que la chimie verte et les carburants durables.

Notre trajectoire est solide dès le champ. Avec une démarche portée par des coopérateurs engagés, nous finançons 1 000 bilans carbone, nous accompagnons l’évolution des pratiques agricoles, nous valorisons l’implication de nos coopérateurs et nous adhérons à des programmes d’agriculture régénératrice ou de transition bas carbone.

Notre trajectoire est également ambitieuse jusqu’à l’usine. En trois ans, nous avons réalisé 32 projets, pour 185 millions d’euros d’investissements industriels pour réduire notre empreinte environnementale. Les résultats

sont là : en 2025-26, nos émissions de CO₂ sont inférieures de 17 % par rapport à celles de 2022-23.

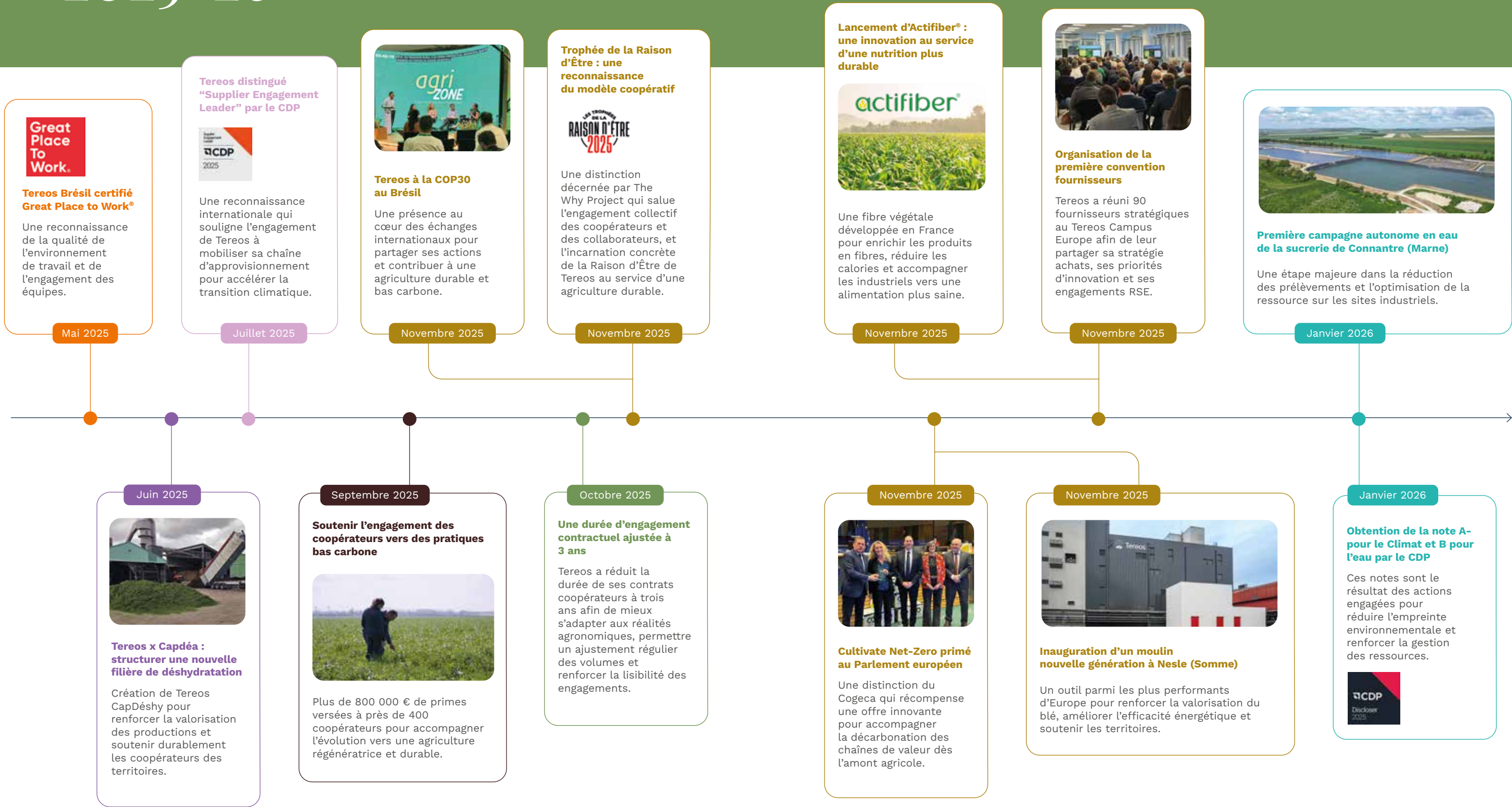
Notre engagement se traduit également dans nos produits. Lancée en juillet 2025, notre offre Cultivate Net-Zero permet à nos clients de réduire leur propre empreinte carbone.

Notre ambition s’appuie sur un collectif solide et pleinement engagé. Notre force repose sur cette dynamique entre nos collaborateurs, nos coopérateurs et nos parties prenantes au service d’une exigence, celle de la durabilité.

Les résultats atteints cette année confirment une conviction forte : chez Tereos, la performance économique et la transition environnementale avancent ensemble. C’est en transformant notre modèle que nous renforçons durablement notre compétitivité.

« L’ensemble de nos actions produit des résultats concrets. En trois ans, nos émissions de gaz à effet de serre ont été réduites de 17 % grâce à 185 millions d’euros d’investissements. »

Temps forts 2025-26



Un modèle d'affaires intégré au cœur des évolutions agricoles et industrielles

NOTRE SAVOIR-FAIRE



Transformer les matières premières végétales pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain

SUCRE
2^e producteur mondial

PROTÉINES DE BLÉ
2^e producteur mondial

ALCOOL ÉTHANOL
2^e producteur européen

PRODUITS AMYLACÉS
3^e producteur européen

NOS RESSOURCES POUR AGIR



10 300
coopérateurs en France
14 300 *
collaborateurs dans le monde



5,1 milliards €
chiffre d'affaires



38 sites industriels
au cœur des territoires **



43 millions de tonnes ***
de matières premières végétales transformées

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Du champ aux usages

Soutenir des pratiques agricoles durables

En encourageant des modèles agricoles plus résilients, en lien étroit avec les coopérateurs

Valoriser les matières premières végétales

En mobilisant un savoir-faire industriel pour optimiser chaque ressource et limiter les impacts

Innover et accompagner les transitions

En proposant des produits essentiels, en imaginant les solutions de demain et en accompagnant nos clients dans la décarbonation de leurs usages.

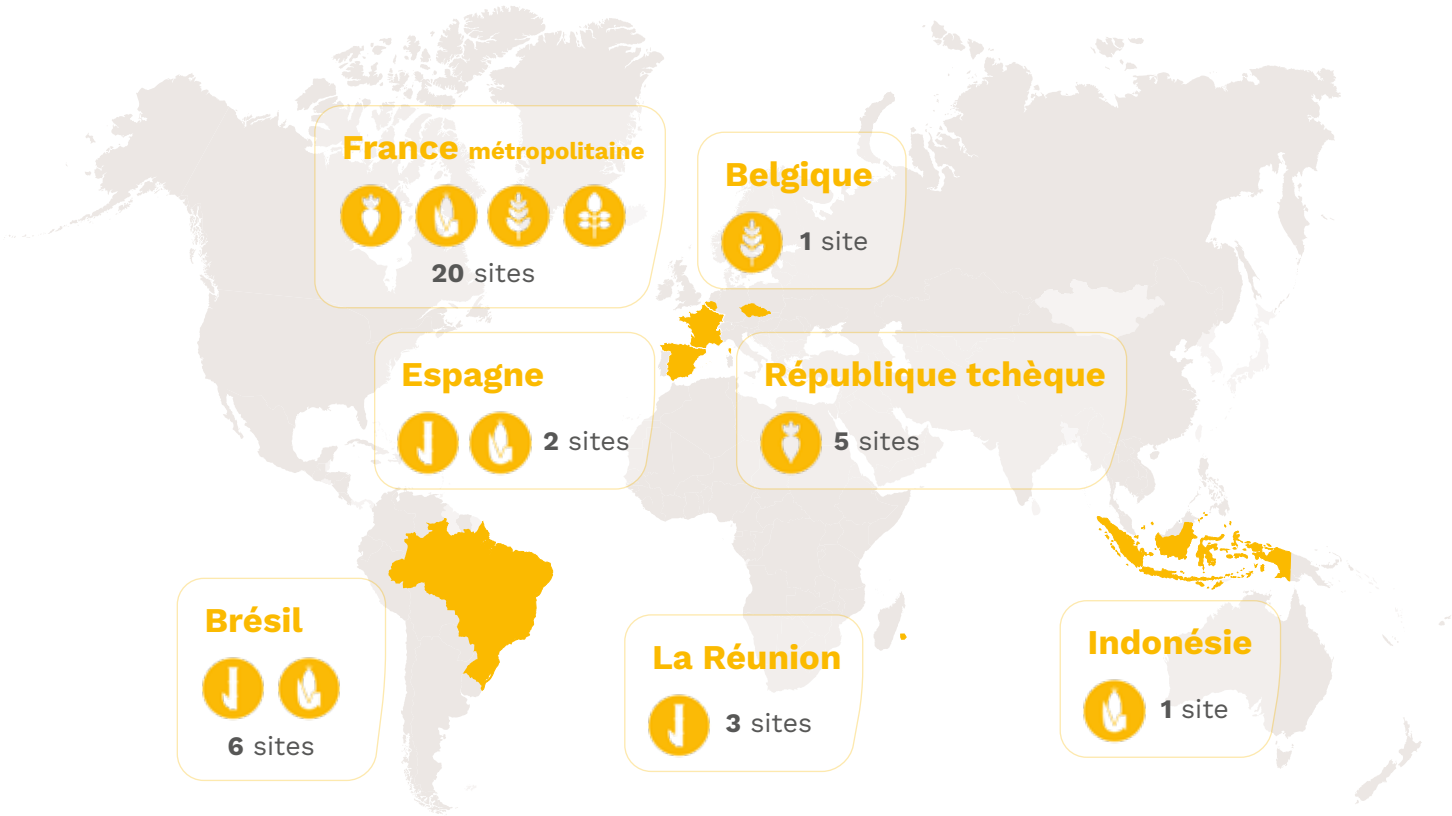
* Au 31 mars 2026.

** Le site d'Olmedo (Espagne) est exclu du périmètre de reporting RSE en l'absence de contrôle opérationnel.

*** Ce résultat intègre les tonnages de betteraves standardisés selon une richesse de référence à 16 en sucre, les équivalents blé liés à la farine transformée et la quote-part des volumes transformés par les joint-ventures.

Nos activités et nos sites industriels

Tereos est un acteur majeur de la transformation de matières premières végétales et un fournisseur de référence d'ingrédients de base essentiels tels que le sucre, l'éthanol, l'alcool, l'amidon et les produits amylacés.



BETTERAVE ET CANNE À SUCRE	MAÏS ET BLÉ	LUZERNE
24 sites de production PRINCIPAUX PRODUITS FINIS Sucre Produits sucrants Alcool et éthanol PRINCIPAUX MARCHÉS FINAUX Alimentation, énergie, nutrition animale, chimie verte, pharmacie et cosmétique	7 sites de production PRINCIPAUX PRODUITS FINIS Amidon Produits sucrants Alcool et éthanol Protéines végétales PRINCIPAUX MARCHÉS FINAUX Alimentation, énergie, nutrition animale, chimie verte, pharmacie et cosmétique, papier carton	7 sites de production PRINCIPAUX PRODUITS FINIS Fourrage Nutrition animale PRINCIPAUX MARCHÉS FINAUX Nutrition animale

Une démarche structurée pour une connaissance précise des risques extra-financiers

Le pilotage de la démarche Tereos s'appuie sur :

- ➊ Une identification des risques à partir des standards de reporting RSE.
- ➋ Une évaluation croisée avec les parties prenantes internes, fondée sur leur probabilité, leur impact et leur niveau de maîtrise.
- ➌ Une consolidation des risques prioritaires validée par le Comité de direction et le Conseil d'administration.

➔ Présentation des principaux risques extra-financiers

Agriculture

Assurer la pérennité des filières face au renouvellement des générations et accompagner la transition vers des pratiques agricoles bas carbone et résilientes.

Financement

Mobiliser des capacités d'investissements de long terme dans un environnement économique et réglementaire fluctuant.

Environnement

Maîtriser l'empreinte des activités industrielles et agricoles dans un contexte de renforcement des exigences réglementaires et de préservation des écosystèmes.

Eau

Sécuriser l'accès à la ressource et gérer au mieux son utilisation face à l'intensification des stress hydriques et aux évolutions climatiques.

Consommation responsable

Répondre à l'évolution rapide des attentes en matière de produits durables, traçables et conformes aux exigences de qualité et de sécurité.

Achats responsables

Réduire les impacts indirects en structurant une chaîne d'approvisionnement plus responsable et en renforçant les exigences vis-à-vis des fournisseurs.

Société

Attirer, engager et fidéliser les talents en garantissant des conditions de travail sûres, inclusives et équitables.

Éthique et conformité

Prévenir les risques de non-conformité et garantir des pratiques éthiques exemplaires pour préserver la confiance des parties prenantes.

- ENGAGEMENT N°1 Cultiver notre lien avec la Nature et les territoires
- ENGAGEMENT N°2 Répondre aux besoins essentiels pour un quotidien durable
- ENGAGEMENT N°3 Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes

Une gouvernance RSE intégrée au cœur des décisions

La RSE de Tereos est organique. Elle structure les décisions, oriente les investissements et guide la transformation de Tereos dans la durée. Le pilotage de la feuille de route RSE s'appuie sur une gouvernance dédiée, déployée à tous les niveaux de l'entreprise, jusqu'au Conseil d'administration, afin de garantir un alignement total entre ambitions, décisions stratégiques et exécution opérationnelle.

Comité éthique & RSE

Rattaché au Conseil d'administration, le Comité éthique & RSE éclaire les décisions stratégiques du Conseil d'administration de Tereos sur les enjeux éthiques, RSE et de conformité.

Ses missions :

- ➊ Formuler des recommandations auprès du Conseil d'administration
- ➋ Suivre les projets structurants liés à l'éthique et à la RSE
- ➌ Veiller à l'intégration des exigences réglementaires
- ➍ Renforcer l'exemplarité de la gouvernance

Comité RSE

Le Comité RSE, composé par les membres du Comité de direction, assure le pilotage global de la feuille de route sous l'impulsion de la Directrice RSE. Il se réunit tous les trimestres.

Ses missions :

- ➊ Piloter le conseil stratégique : mettre en œuvre les actions correctives, assurer la revue et la validation de la documentation RSE, et redéfinir les cibles RSE (globales et annuelles) ainsi que les KPIs associés
- ➋ Revoir les KPIs RSE et les plans d'action conformément aux objectifs fixés
- ➌ Revoir le Plan d'Engagement

Groupe de travail RSE

Véritable relais opérationnel, le groupe de travail RSE contribue à la mise en œuvre concrète de la stratégie.

Ses missions :

- ➊ Piloter le conseil stratégique : préparer les recommandations à destination du Comité de direction
- ➋ Assurer le suivi et l'analyse
- ➌ Contribuer à l'engagement des collaborateurs

Groupe climat & biodiversité

Le groupe climat & biodiversité structure les orientations stratégiques liées aux enjeux climatiques et environnementaux.

Ses missions :

- ➊ Proposer la stratégie d'atténuation et d'adaptation climatique au Comité RSE
- ➋ Assurer le suivi des plans d'action climatique conformément aux objectifs validés par la Science Based Targets initiative (SBTi)

Réseau de référents métiers

Un réseau de référents métiers assure la mise en œuvre opérationnelle des engagements au plus près du terrain.

Ses missions :

- ➊ Garantir le déploiement opérationnel des engagements
- ➋ Coordonner les actions dans les différentes entités
- ➌ Suivre les indicateurs de performance
- ➍ Assurer la remontée régulière des résultats

Une feuille de route RSE organique, robuste et singulière

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) est au cœur de la stratégie de Tereos. Adossée aux valeurs et à la Raison d'Être du Groupe, elle incarne la vision de long terme portée par nos coopérateurs et nos équipes.



Lancée en janvier 2025, la nouvelle feuille de route RSE de Tereos fixe un cap clair et mesurable. Alignée avec les objectifs climatiques validés par la Science Based Targets initiative (SBTi), elle s'inscrit dans une trajectoire construite selon des référentiels internationaux reconnus.



Ce rapport en présente des premiers bilans et des résultats mesurables qui traduisent nos engagements en actions.



Jour après jour, nous agissons pour ...

... Cultiver notre lien avec la Nature et les territoires

ENGAGEMENT N°1



... Répondre aux besoins essentiels pour un quotidien durable

ENGAGEMENT N°2



... Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes

ENGAGEMENT N°3



Réduction émissions GES agricoles

-36 % émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) Scopes 1 et 3 FLAG (Forest Land and Agriculture)*

Agriculture régénératrice ou bas carbone

20 % d'approvisionnement issu d'agriculture régénératrice ou bas carbone*

Matières premières durables et zéro déforestation

100 % certifiées durables et zéro déforestation*

Accompagnement des jeunes agriculteurs

Intégration des communautés locales

Économie circulaire

Matières premières végétales valorisées à 100 %*

Objectif Net-Zéro GES

-50 % d'émissions de GES Scopes 1 et 2 E&I (Énergie et Industrie)*

Baisse de la consommation d'eau

-28 % de consommation d'eau* (vs. 2019-20)

Solutions décarbonées

Sécurité et santé des employés et sous-traitants

-30 % Taux LWC (Lost Work Cases)*

Diversité, équité et inclusion

27 % de féminisation dans le Management Forum*
100 % de sites sensibilisés sur les handicaps visibles et invisibles*

Valorisation du modèle coopératif

Principes éthiques

* Cible 2032-33 (vs 2022-23)

En route vers le Net-Zéro

Des champs aux produits finis, Tereos déploie un plan climat couvrant l'ensemble de ses activités, avec une ambition de zéro émission nette à horizon 2050.

En 2025, Tereos a structuré son ambition climatique avec une nouvelle feuille de route Net-Zéro, mobilisant l'ensemble du Groupe pour réduire ses émissions sur trois leviers :

- **Activités agricoles** (Scopes 1 et 3 Forest, Land & Agriculture - FLAG),
- **Énergie des sites industriels** (Scopes 1 et 2 Énergie et Industrie - E&I)
- **Chaîne de valeur** (Scope 3 Énergie et Industrie - E&I).

Cette trajectoire, alignée sur les référentiels de la SBTi, fixe des objectifs à court et long terme et vise la neutralité carbone d'ici 2050, avec des objectifs FLAG adaptés aux activités agricoles.



➔ Scopes 1 et 3

Forest, Land & Agriculture (FLAG)

-36%

Cible 2032-33

Leviers engagés

1

Agriculture régénératrice et bas carbone

2

Fertilisation azotée

3

Engrais décarbonés

Résultats 2025-26

- ➔ 941 bilans carbone réalisés
- ➔ 652 coopérateurs engagés dans le **Label bas carbone**
- ➔ 31% d'approvisionnement issus de pratiques agricoles régénératrices ou bas carbone
- ➔ Mise en œuvre de l'engagement « Zéro déforestation »

Cible Net-Zéro 2050 : - 72 %

➔ Scopes 1 et 2

Énergie et Industrie (E&I)

-50%

Cible 2032-33

Leviers engagés

1

Efficacité énergétique

2

Électrification

3

Énergie renouvelable

Résultats 2025-26

- ➔ 17% de réduction des émissions de GES réalisées grâce à plus de 180 millions d'euros d'investissements
- ➔ 709 millions d'euros de chiffre d'affaires issus d'offres répondant aux enjeux de décarbonation
- ➔ Lancement de l'offre **Cultivate Net-Zero**

Cultivate
NET-ZERO Tereos

Cible Net-Zéro 2050 : - 90 %

➔ Scope 3

Énergie et Industrie (E&I)

-30%

Cible 2032-33

Leviers engagés

1

Achats de biens et de services

2

Transport amont et aval

3

Production d'énergie

Résultats 2025-26

- ➔ 3 400 tonnes de CO₂ équivalent économisées grâce à l'utilisation de biocarburants



Cible Net-Zéro 2050 : - 90 %



Qu'est-ce que le Net-Zéro ?

Atteindre le Net-Zéro consiste à **réduire ses émissions de gaz à effet de serre au niveau le plus bas possible, puis à compenser les émissions résiduelles** par leur réabsorption, notamment via des puits de carbone naturels comme les sols.

➔ La compensation carbone, un levier complémentaire vers le Net-Zéro

La compensation carbone consiste à neutraliser des émissions résiduelles en finançant **des actions capables de capter et stocker du carbone**, notamment dans les sols agricoles grâce à des pratiques adaptées.

Elle ne se substitue pas à la réduction des émissions, mais **intervient en complément** pour traiter les émissions incompressibles dans une trajectoire vers le Net-Zéro.

Cultiver notre lien avec la Nature et les territoires

Acteur des territoires, Tereos place l'évolution agricole au croisement de trois enjeux indissociables : le climat, la biodiversité et le développement territorial, tout en conciliant agronomie et performance économique.

Portée par ses coopérateurs et ses collaborateurs, et alignée avec l'objectif SBTi FLAG Net-Zéro à horizon 2050, cette dynamique se traduit par des actions concrètes : **réduction des émissions, amélioration des pratiques agricoles, préservation des sols, lutte contre la déforestation et sécurisation d'approvisionnements responsables**. Tereos agit aux côtés des agriculteurs pour faire évoluer les modèles de production et construire des filières plus résilientes, conciliant performance économique, transformation des pratiques et création de valeur partagée.

Tereos place l'accompagnement des agriculteurs et le dialogue avec les parties prenantes locales au cœur de son action, dans un modèle coopératif ancré dans les territoires et au service de leur développement.

NOS OBJECTIFS CIBLES

-36% d'émissions de GES Scopes 1 et 3 (Forest, Land & Agriculture)*

20% d'approvisionnement issu d'agriculture régénératrice ou bas carbone*

100% de matières premières certifiées durables et zéro déforestation*

Accompagner les jeunes agriculteurs

Intégrer les communautés locales

* Cibles 2032-33 (vs 2022-23)

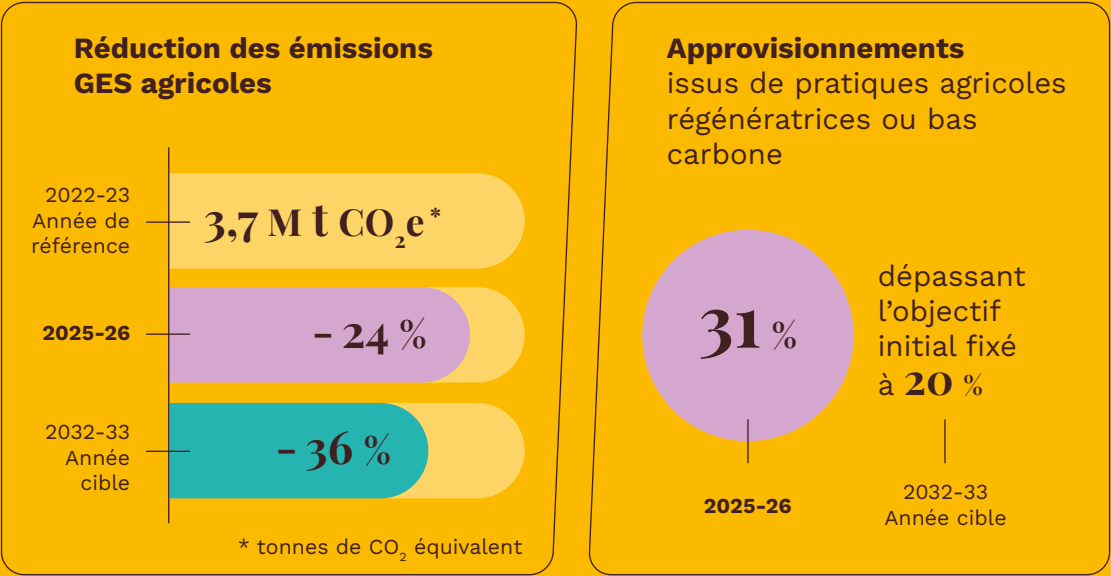
Développer une agriculture durable, bas carbone et régénératrice

En 2022-23, 46 % de l’empreinte carbone totale de Tereos provenaient de son amont agricole. Ce constat place l’agriculture au cœur de la trajectoire de décarbonation de Tereos. Celle-ci repose sur le déploiement de pratiques d’agriculture régénératrice et bas carbone, fondées sur des diagnostics réalisés à l’échelle des exploitations.

Plusieurs actions sont mises en œuvre : optimisation de la fertilisation azotée et déploiement progressif de solutions à plus faible empreinte, notamment les engrais bas carbone.

Elle s’accompagne d’un soutien aux coopérateurs via des mécanismes d’incitation, afin de concilier évolution des pratiques et compétitivité des filières.

Une trajectoire de décarbonation engagée grâce à l’activation de 3 catégories de levier



Émissions de GES de Scopes 1 et 3 FLAG (Forest, Land & Agriculture)

→ Le Label bas carbone, un levier concret pour les coopérateurs en France

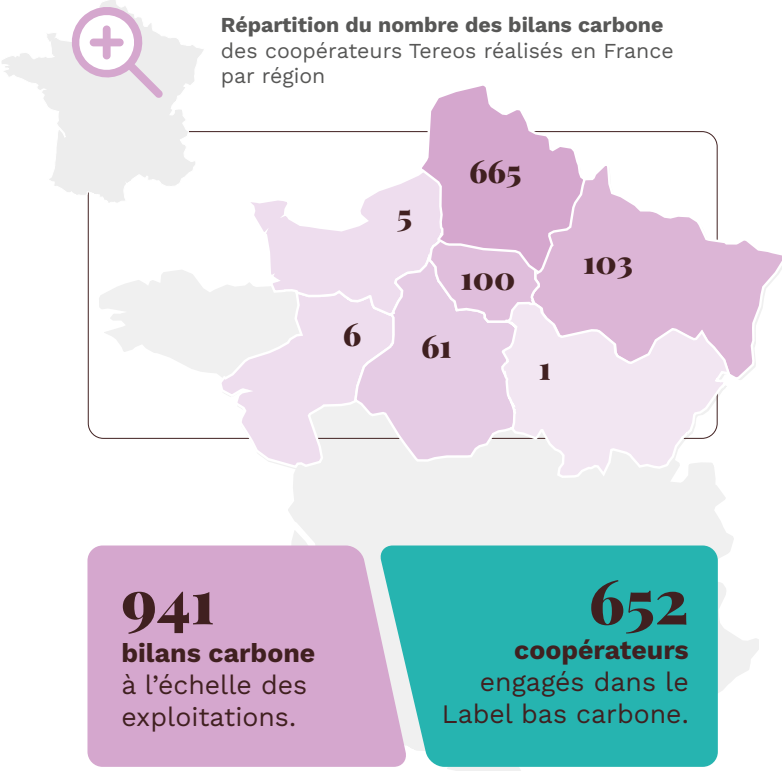
Tereos mobilise l’engagement de ses coopérateurs dans la démarche **Label bas carbone**, en soutenant à la fois techniquement et financièrement leur transition vers des pratiques agricoles plus durables.

Sur la période 2025-26, la coopérative a appliqué son dispositif d’accompagnement pour inciter et valoriser les efforts engagés.

Concrètement, **Tereos prend en charge 75 % du coût de réalisation de bilans carbone à l’échelle des exploitations**, permettant d’identifier les principales sources d’émissions de GES et de construire des plans d’action adaptés.

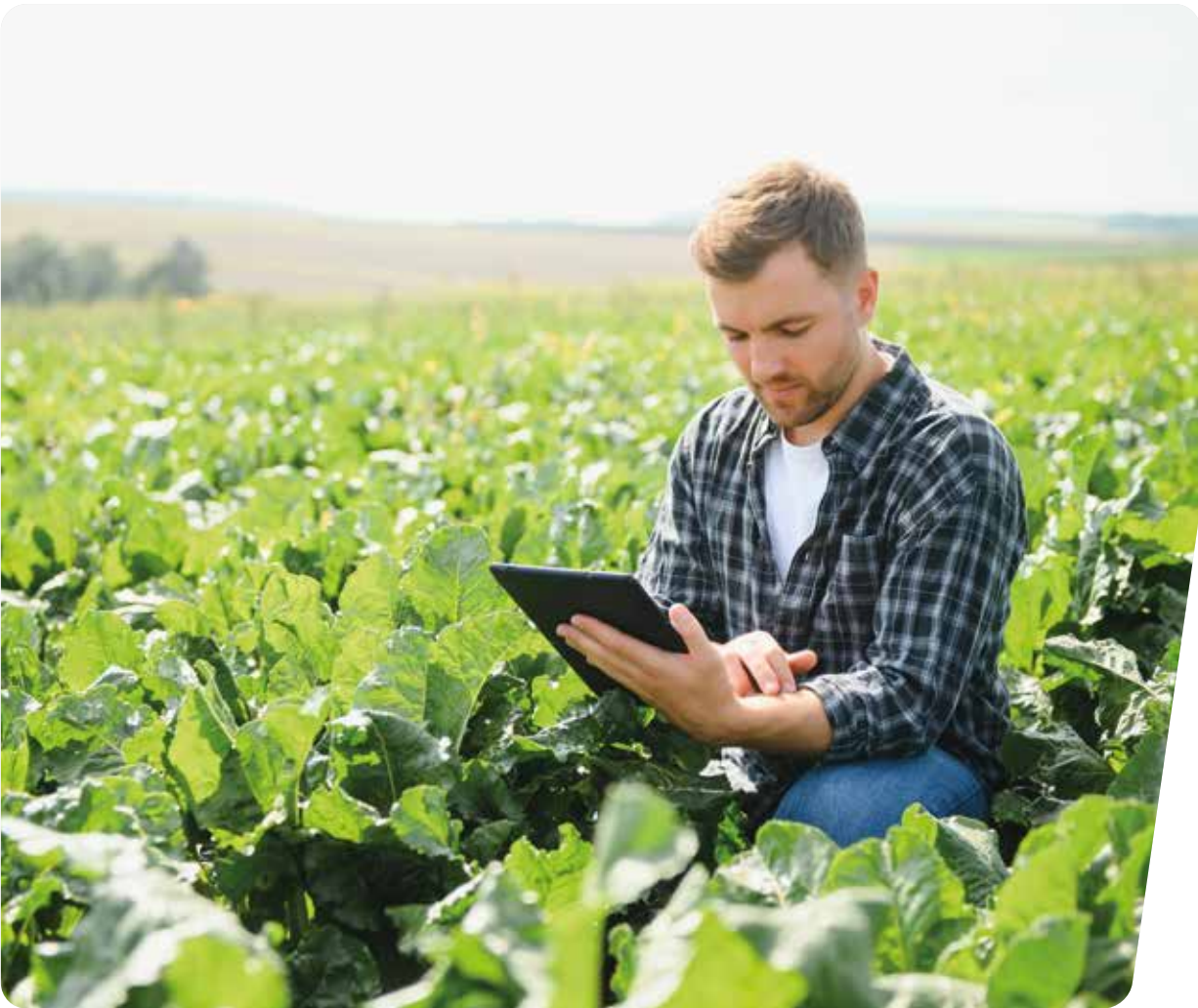
La réalisation de ces diagnostics à grande échelle a permis d’établir un **facteur d’émission de référence** pour la betterave cultivée en France, essentiel pour mesurer précisément les réductions de gaz à effet de serre (GES). Cette démarche permet de suivre dans le temps l’impact des leviers déployés et constitue un socle essentiel pour piloter la décarbonation de l’ensemble de la chaîne de valeur.

À fin mars 2026, **941 coopérateurs étaient engagés dans un diagnostic carbone complet**. Parmi eux, **652 se sont inscrits dans un projet de labellisation sur 5 ans**, fondé sur une démarche agronomique permettant de réduire les émissions de GES avec des leviers concrets.



Créé par l’État, le **Label bas carbone** est le cadre de référence français pour certifier les projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de séquestration de carbone à l’échelle des exploitations.

- Il permet de :
- **Certifier des réductions** d’émissions mesurables, additionnelles et vérifiées,
 - **Ancrer les trajectoires** de réduction dans la durée,
 - **Valoriser économiquement** les efforts engagés par les agriculteurs.



→ **Soutenir nos coopérateurs** dans l'évolution des pratiques agricoles

Tereos renforce le dialogue avec chacun d'eux et déploie des dispositifs incitatifs pour engager l'ensemble des coopérateurs vers les nouvelles pratiques agricoles.

Valoriser l'engagement de nos coopérateurs

En 2025, **plus de 800 000 euros ont été versés** à près de **400 coopérateurs au titre de la prime filière** liée à la performance agronomique de leur exploitation engagés dans des démarches d'agriculture régénératrice ou bas carbone pour la campagne 2024-25.

Cette prime rémunère avant tout l'impact créé par un modèle de filière respectueuse de l'environnement.

Le montant de la prime filière sera réévalué chaque année selon les performances observées et les volumes engagés auprès des clients. Elle garantit un partage de la valeur, tout au long de la chaîne et dans une logique fidèle à l'esprit coopératif.

811 450 €
de prime versée
fin septembre
2025.

→ **Promouvoir l'agriculture régénératrice** pour faire évoluer les pratiques agricoles

En parallèle de son engagement dans la démarche Label bas carbone, **Tereos est partenaire de plusieurs programmes d'agriculture régénératrice** depuis leur création. Il accompagne l'évolution des pratiques en tenant compte des réalités agronomiques et économiques de chaque exploitation.

Ces démarches reposent sur **une logique de coalition, essentielle à leur déploiement** : l'évolution vers des modèles régénératifs nécessite en effet l'engagement de l'ensemble de la chaîne de valeur, en particulier des acteurs aval, dont le soutien est déterminant pour accompagner durablement les agriculteurs.

Comment définir l'agriculture régénératrice ?

One Planet Business for Biodiversity (OP2B) définit l'agriculture régénératrice comme **un ensemble de pratiques visant à restaurer activement les sols, l'eau, l'atmosphère et la biodiversité, en contribuant à régénérer les écosystèmes au-delà de leur simple préservation.**

3 programmes majeurs soutenus par Tereos



TRANSITIONS

Un programme soutenu par Tereos porté par les groupes coopératifs VIVESCIA et NORIAP

Le programme TRANSITIONS accompagne **600 agriculteurs** dans l'adoption de pratiques agronomiques telles que l'augmentation de la couverture des sols et la restitution du carbone organique.

À travers le programme TRANSITIONS, **Tereos renforce l'appropriation des pratiques d'agriculture régénératrice auprès de ses coopérateurs.** L'engagement croissant dans ce programme illustre la pertinence d'un modèle qui valorise l'ensemble des cultures d'une même rotation, en intégrant des pratiques d'agriculture régénératrice.



COVALO

Un projet soutenu par Tereos créé à l'initiative de « Pour une Agriculture Du Vivant »

Le projet COVALO structure des dynamiques collectives de transition agroécologique à l'échelle des filières, en coordonnant les actions et en sécurisant les conditions de transition pour les exploitations de 1700 agriculteurs des Hauts-de-France (objectif visé).

À travers **un socle commun d'outils d'analyse, un accompagnement technique personnalisé et un soutien économique multi-filières**, COVALO garantit des conditions opérationnelles, justes et durables pour mettre en œuvre l'évolution des pratiques.



RE'COL'TE

Un programme soutenu par Tereos porté par Earthworm Foundation avec le soutien de l'ADEME

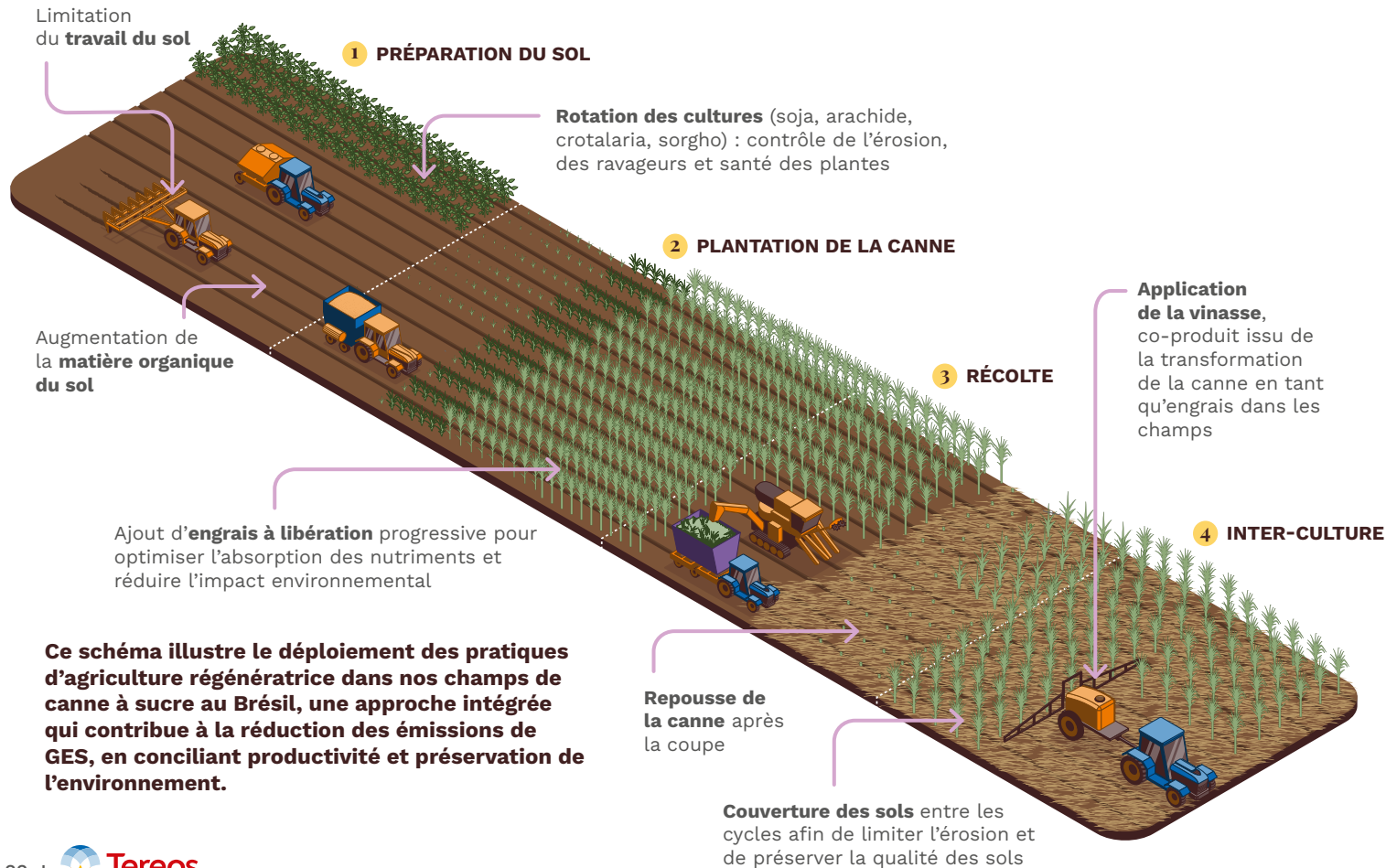
Le projet RE'COL'TE (REgénérer COLlectivement le Territoire) propose un accompagnement sur-mesure à **175 agriculteurs des Hauts-de-France** dans leur transition en trois étapes : la mesure des performances agronomiques et environnementales à partir d'indicateurs définis, **la mise en œuvre d'un plan individuel construit avec des experts de l'agriculture régénératrice et enfin, le versement de primes additionnelles** en fonction des résultats obtenus au fil des années.

➔ Des modèles d'agriculture régénératrice et bas carbone déployés au Brésil

Au Brésil, la zone d'approvisionnement agricole associée au site de Cruz Alta a obtenu la certification Regenagri. Attribuée à l'issue d'un audit indépendant, cette certification valide la mise en œuvre de pratiques agricoles exigeantes :

- Développement de la matière organique dans les sols, utilisation de biofertilisants,
- Couverture végétale entre cycles culturaux,
- Gestion biologique des ravageurs,
- Optimisation de la ressource en eau,
- Recours aux énergies renouvelables.

De plus, Tereos Brésil a conclu un partenariat de long terme avec Atlas Agro, une entreprise spécialisée dans la production d'engrais azotés bas carbone à partir d'énergies renouvelables, pour l'approvisionnement en engrais destinés à la production de canne à sucre. Ces engrais permettront de remplacer près de 30 % de l'azote utilisé.



Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Tereos agit pour préserver les ressources naturelles, un enjeu essentiel pour le secteur agricole et alimentaire. Conscient de la pression exercée sur les écosystèmes, le Groupe coopératif déploie des actions tout au long de sa chaîne de valeur afin de limiter son impact sur la biodiversité.

Cette ambition se traduit par 3 axes d'action majeurs :

1

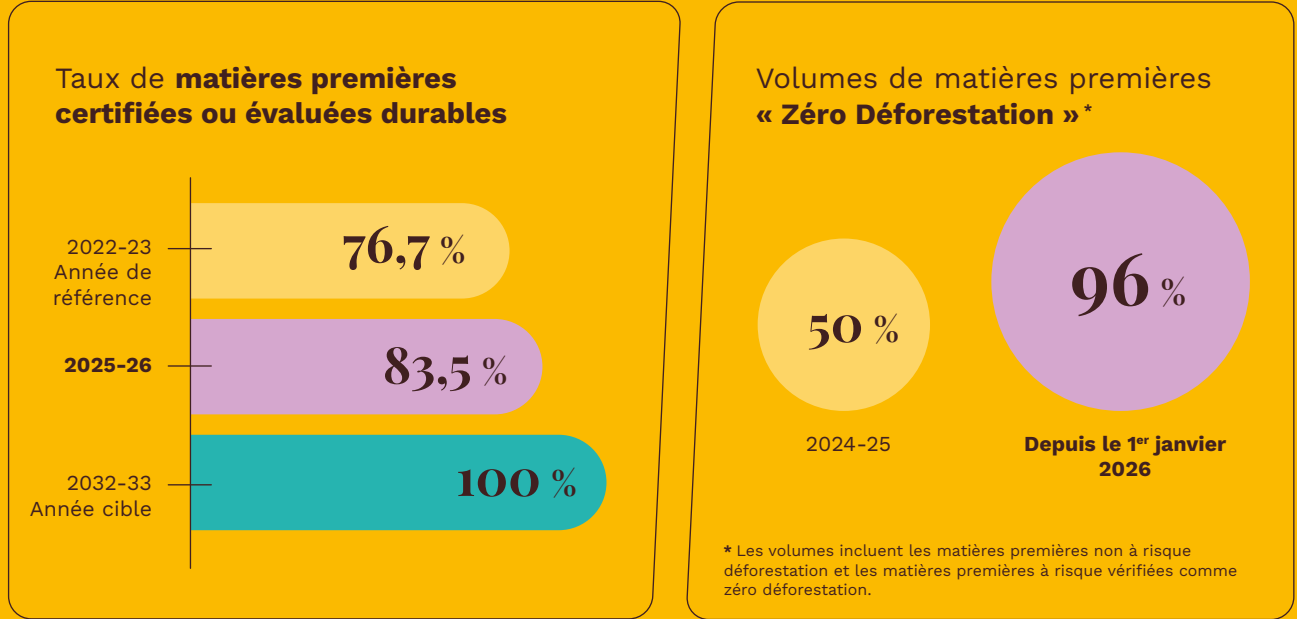
La promotion de pratiques agricoles plus durables et régénératrices pour préserver la qualité des sols.

2

La structuration de filières responsables via le recours à des référentiels internationaux de durabilité.

3

La lutte contre la déforestation dans ses approvisionnements.



➔ Des approvisionnements responsables, déployer des standards de certification exigeants

Tereos fait le choix de structurer un approvisionnement dont les critères de durabilité sont certifiés.

Pour y parvenir, Tereos s'appuie sur des référentiels internationaux exigeants, qui encadrent les modes de production et fixent des standards élevés en matière environnementale et sociale.

83,5 %
Taux de matières premières certifiées ou évaluées durables

Des référentiels au cœur de la démarche de Tereos

Marché AGROALIMENTAIRE

SAI PLATFORM
Sustainable Agriculture Initiative

Évaluation des pratiques agricoles selon un référentiel de durabilité (niveau Bronze à Or).

BONSUCRO

Standard international dédié à la production durable de canne à sucre.

Marché ÉNERGIES

2BS

Certification de durabilité des biocarburants, conforme aux exigences de la directive européenne RED II.

Agriculture régénératrice et certifications : des démarches complémentaires

Le déploiement de pratiques d'agriculture régénératrice contribue à :

- la diversification des cultures,
- la couverture des sols,
- l'allongement des rotations.

En améliorant la gestion des sols, la biodiversité et les intrants, ces pratiques facilitent l'alignement avec les standards de durabilité.



Tereos participe au programme **Regenerating Together** porté par SAI Platform, qui réunit des acteurs de la chaîne de valeur agricole autour d'un cadre commun de référence pour l'agriculture régénératrice. Ce groupe pilote vise à définir des critères partagés, des indicateurs de suivi et des méthodes d'évaluation, afin de structurer le déploiement de ces pratiques et d'en faciliter la reconnaissance dans les dispositifs de certification.



➔ Agir pour le « Zéro Déforestation », un pilier majeur de l'engagement de Tereos

L'engagement « Zéro Déforestation » porté par Tereos répond à un enjeu climatique, environnemental et sociétal majeur. La déforestation constitue à la fois un facteur d'érosion de la biodiversité et l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre liées au changement d'usage des terres.

Cet engagement s'inscrit dans la trajectoire climat validée par SBTi et contribue à la maîtrise des risques associés à la dégradation des écosystèmes.

L'analyse de risques conduite en 2024 a permis d'identifier les matières premières, zones d'approvisionnement et activités prioritaires pour l'action et le reporting.

À partir de 2026 et afin d'être en cohérence avec les principaux cadres internationaux relatifs à la lutte contre la déforestation, Tereos exclut de ses approvisionnements les matières premières provenant de zones ayant fait l'objet de déforestation après le 31 décembre 2020.

Leviers d'action de la démarche « Zéro Déforestation » Tereos

- Mobiliser l'ensemble de ses fournisseurs, en conditionnant toute collaboration à la signature de la Charte éthique de Tereos intégrant l'objectif « Zéro Déforestation »
- Activer un dialogue continu avec l'ensemble des fournisseurs
- Déployer des outils de traçabilité et de contrôle à la parcelle en ayant recours à des solutions d'imagerie satellitaire opérées par la plateforme Agrottools
- Assurer la certification de nos approvisionnements via des standards qui garantissent l'absence de déforestation à l'échelle des exploitations



Le périmètre de la démarche « Zéro Déforestation » couvre la canne à sucre, le maïs et leurs dérivés, ainsi que les volumes couverts par l'activité de trading (La Réunion).



La démarche de Tereos suit les exigences de l'Accountability Framework Initiative (AFI), référence internationale en matière de lutte contre la déforestation.



Avancement de la démarche « Zéro Déforestation »
par matière première

La part des volumes « Zéro Déforestation » a fortement progressé passant de 50 à 96% entre 2024 et 2025, grâce aux efforts opérationnels mis en place par les équipes et aux échanges avec les fournisseurs de matières premières. Les volumes incluent les matières premières originaires de pays non à risque de déforestation ainsi que celles issues de pays à risque dont le statut « Zéro Déforestation » est vérifié via des outils de traçabilité satellitaire, des certifications reconnues ou des fournisseurs engagés.

Tereos engage un dialogue actif avec ses fournisseurs afin de faire évoluer les pratiques, dans un secteur où les enjeux de déforestation restent encore inégalement intégrés. Cette dynamique de progrès s'inscrit dans un contexte où les niveaux de traçabilité demeurent hétérogènes selon les matières et les entités, en particulier dans les activités de trading, caractérisées par des chaînes d'approvisionnement complexes.



96 %
des volumes « Zéro
Déforestation ».
(Le détail est présenté en page 64)

Pour les approvisionnement de canne à sucre au Brésil, matière prioritaire en raison des volumes et des risques associés, l'ensemble des parcelles est piloté via des outils de géolocalisation. Le suivi est assuré via la plateforme Agrottools, qui s'appuie sur des images satellitaires pour analyser l'historique d'utilisation des terres et vérifier l'absence de déforestation sur les zones d'approvisionnement. En complément, Tereos déploie un programme de reforestation sur le site de Cruz Alta (Olimpia - SP), avec une pépinière d'une capacité annuelle de 300 000 plants issus de 80 espèces natives.

Pour le maïs, transformé dans nos sites au Brésil et en Indonésie, les actions se concentrent sur les approvisionnements en provenance d'Amérique latine. Au Brésil, le suivi via Agrottools a été déployé sur 100 % des volumes, associé à une signature systématique d'une lettre d'engagement de la part de fournisseurs à chaque contrat signé. Pour l'amidonnerie située en Indonésie, en plus de l'engagement de tous les fournisseurs, le volume transformé en 2026 est certifié par le référentiel Sustainable Corn Export.

➔ Agir à toutes les échelles, des échanges internationaux aux actions locales

En novembre 2025, Tereos a participé à la COP30 au Brésil. Première coopérative à disposer d'une zone entièrement dédiée à l'agriculture, le Groupe a affirmé sa volonté de contribuer activement aux dynamiques collectives en faveur du climat et de la biodiversité.

Lors des conférences auxquelles il a participé, plusieurs sujets clés ont été abordés : le rôle de l'agro-industrie dans l'atteinte des objectifs de décarbonation, l'apport de l'innovation technologique pour renforcer la sécurité alimentaire, ou encore les trajectoires possibles pour réduire les émissions dans l'agriculture brésilienne.

Ces échanges ont mis en lumière une réalité partagée : la transition se heurte encore à des défis structurants (complexité des chaînes de valeur, financement, engagement des agriculteurs, manque de standardisation des données) et suppose d'intégrer pleinement les risques climatiques dans les stratégies d'entreprise.

Ils ont également contribué à structurer un cadre commun de reconnaissance des efforts fournis par les producteurs. Celui-ci facilite la valorisation de ces pratiques sur les marchés et renforce l'alignement entre amont agricole et aval industriel autour d'objectifs environnementaux partagés.



Panel de la COP30 sur les leviers de décarbonation au niveau agricole et industriel au Brésil.



À Origny (Aisne), dans les Hauts-de-France, Tereos s'engage aux côtés du Conservatoire des espaces naturels.

Des actions qui se concrétisent
à travers des initiatives locales ciblées

- En France, sur le site d'Origny (Aisne), Tereos a confié pour dix ans la gestion écologique d'une parcelle de 2,6 hectares, abritant l'une des dernières pelouses calcicoles du nord de l'Aisne ainsi que des espèces faunistiques et floristiques d'intérêt. Un plan de gestion dédié y est déployé pour protéger cet écosystème sensible et contribuer durablement à la biodiversité locale.
- Au Brésil, Tereos mène des actions de restauration écologique à grande échelle, avec près de 550 hectares en cours de réhabilitation et la préservation de six sources naturelles, représentant environ cinq hectares de zones protégées. Dans la municipalité de Palestina (rattachée à l'unité de Tanabi), une zone d'environ 14 hectares a également été restaurée afin de renforcer les continuités écologiques locales.

Aider à l'installation des jeunes agriculteurs

Le renouvellement des générations agricoles est un enjeu clé pour la continuité des filières et l'évolution des pratiques. Tereos déploie son dispositif d'accompagnement dédié aux jeunes agriculteurs pour sécuriser leur installation et soutenir la pérennité des exploitations.

Ce dispositif, destiné aux nouveaux coopérateurs de moins de 40 ans, combine accompagnement technique et mesures économiques sur les premières années, afin de faciliter le démarrage d'activité et maintenir la performance des exploitations.



→ Un dispositif d'accompagnement structuré dès l'installation

La stratégie de Tereos dédiée aux nouveaux coopérateurs de moins de 40 ans s'appuie sur un ensemble de mesures d'accompagnement déployées sur les premières années d'installation. Elles visent à sécuriser le démarrage de l'activité, à optimiser les charges d'exploitation et à accompagner la structuration des exploitations dans la durée.

- **Capital social :** souscription facilitée avec libération immédiate, permettant de bénéficier sans délai des intérêts aux parts et éventuels dividendes.
- **Semences :** report intégral du paiement jusqu'en novembre la première année, avec une remise dégressive pour alléger les charges d'exploitation.
- **Coproduits :** remise significative sur les vinasses et écumes, utilisés comme fertilisants naturels.
- **Nutrition animale :** remise sur les produits de nutrition animale, y compris pour la méthanisation pour soutenir la performance et la diversification des exploitations.

Créer du lien avec les jeunes agriculteurs sur le terrain

Tereos organise, au sein de ses sucreries, des journées dédiées aux jeunes agriculteurs afin de les accompagner dans leur installation et de renforcer leur intégration au sein de la coopérative.

En 2025, chaque sucrerie a organisé une journée pour présenter le programme d'accompagnement et détailler les dispositifs proposés, notamment sur les volets agronomiques et techniques.

Ces rencontres permettent aux jeunes coopérateurs de mieux comprendre les services mis à leur disposition, d'échanger avec les équipes terrain et de s'approprier les enjeux de la filière.



📍 **Chaque journée se conclut par une visite des installations industrielles,** offrant une immersion concrète dans les outils de transformation et illustrant le fonctionnement du modèle coopératif de Tereos.

Favoriser l'intégration des communautés locales autour de nos sites

À travers le monde, Tereos entretient un lien étroit avec les communautés locales qui vivent et travaillent à proximité de ses sites.



Tereos ouvre les portes de ses sites pour faire connaître ses métiers et ses enjeux aux parties prenantes locales.

→ Structurer le dialogue et l'engagement au cœur des territoires

Au cœur de ses territoires d'implantation, Tereos fait du dialogue avec ses parties prenantes un levier clé pour renforcer la compréhension et l'acceptabilité de ses activités. Dans cette logique, le Groupe déploie progressivement un plan d'action structuré, en cohérence avec sa Raison d'Être, pour ancrer durablement ses activités dans leur environnement local.

Ce plan repose sur trois axes complémentaires :

- 1 Une meilleure connaissance des territoires et de leurs acteurs,
- 2 Le développement d'un dialogue continu et structuré avec les parties prenantes,

3 La mise en œuvre d'actions répondant aux besoins locaux.

Sur le terrain, cet engagement prend une forme très concrète. Tereos ouvre régulièrement ses sites industriels aux scolaires, riverains, élus et acteurs locaux.

Ces visites permettent de partager ses activités, de rendre visibles ses engagements en matière de sécurité et d'environnement et d'instaurer un dialogue direct.

Déployée à l'échelle de nos sites, cette démarche contribue à construire, dans la durée, une relation de confiance avec les parties prenantes.

Les foulées d'Escaudœuvres

Le site de l'ancienne sucrerie d'Escaudœuvres (Nord) a accueilli 540 coureurs à l'occasion de la deuxième édition des Foulées Marie-Anne Cattiaux, soutenue par Tereos. Accessible à tous, l'événement s'inscrit dans la dynamique de reconversion du site en espace naturel ouvert, en lien avec les acteurs du territoire.



Mobiliser nos ressources au service de la solidarité

En France, Tereos a réalisé un don de 25 tonnes de sucre pour soutenir l'aide alimentaire, en partenariat avec la Fédération Française des Banques Alimentaires, contribuant ainsi à l'accompagnement des populations les plus fragiles.



Au Brésil, Tereos déploie Tereos na Área, un programme d'actions locales centré sur l'information, l'éducation et l'accès à des services essentiels

En 2025-26, deux éditions ont été organisées, touchant plus de 3 000 personnes dans les régions d'implantation.

À Ibiporanga (Tanabi), les actions ont combiné ateliers pédagogiques, sensibilisation à l'environnement et à la prévention des incendies, activités culturelles et accompagnement à l'emploi. À Olímpia, en partenariat avec la municipalité, l'événement a proposé des ateliers environnementaux, des actions de santé, des services de proximité et des initiatives inclusives, avec des dispositifs dédiés aux personnes en situation de handicap.

Au Brésil, plus de 40 000 personnes bénéficient de 30 projets sociaux déployés dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement et de la citoyenneté, pour un montant de 2,5 millions de réais brésiliens. Tereos contribue également à l'alimentation en électricité d'hôpitaux et de coopératives dans plusieurs municipalités.

Cultiver notre lien avec la Nature et les territoires

-24 %

de réduction des émissions **GES agricoles** (Scopes 1 et 3 FLAG (Forest, Land & Agriculture))

→ Objectif 2032-33 : -36 %

31 %

d'**approvisionnements** issus de **pratiques agricoles régénératrices** ou **bas carbone**

→ Objectif 2032-33 : 20 %

811 450 €

de **prime versée aux coopérateurs** pour soutenir leur démarche d'**agriculture régénératrice** ou **bas carbone**

652

coopérateurs engagés dans le **Label bas carbone**



Un engagement actif de Tereos dans **3 programmes d'agriculture régénératrice**



Tereos, entreprise pilote pour le **programme Regenerating Together** porté par SAI Platform



Tereos, **1° sucrier certifié Regenari** dans l'état de São Paulo au Brésil



96 %

de volumes de **matières premières « Zéro Déforestation »**

(Le détail est présenté en page 64)



83,5 %

de **matières premières certifiées** ou **évaluées durables**

→ Objectif 2032-33 : 100 %



Répondre aux besoins essentiels pour un quotidien durable

Tereos investit et fait évoluer ses activités industrielles en conjugant performance environnementale et compétitivité.

Cette transformation s'appuie sur des objectifs identifiés : réduction des émissions de gaz à effet de serre, maîtrise des consommations d'eau, valorisation des matières premières végétales et optimisation des procédés. Elle repose sur des investissements industriels ciblés et sur le pilotage des performances environnementales des sites.

En parallèle, Tereos adapte son offre aux évolutions des usages dans ses domaines d'activité en développant des solutions pour ses clients et pour les marchés d'avenir.

NOS OBJECTIFS CIBLES

- 100% de matières premières végétales valorisées*
- 50% d'émission de GES Scopes 1 et 2 E&I (Énergie et Industrie)*
- 28% de consommation d'eau*
- Développer des solutions décarbonées
- Renforcer une démarche d'achats responsables

* Cibles 2032-33 (vs 2022-23)

Soutenir un modèle d'économie circulaire grâce à la valorisation de matières premières végétales et locales

Tereos place l'économie circulaire au cœur de son modèle industriel et agricole. Acteur majeur de la première transformation des matières premières végétales, Tereos occupe une position de référence au cœur des marchés de la bioéconomie.

Ce modèle repose sur une organisation de proximité : en moyenne, les betteraves et la canne à sucre sont transformées à 35 km de leur lieu de culture, réduisant l'empreinte carbone et renforçant l'ancrage territorial.

Tereos vise la valorisation intégrale des matières premières et de leurs coproduits, conciliant optimisation des ressources, réduction des déchets et gestion responsable des ressources végétales.

43 millions*
de tonnes de matières
premières végétales
valorisées à
100 %
en 2025-26.



* Ce résultat intègre les tonnages de betteraves standardisés selon une richesse de référence à 16 en sucre, les équivalents blé liés à la farine transformée et la quote-part des volumes transformés par les joint-ventures.

➔ Maximiser la valorisation des matières premières et des coproduits

Le modèle d'économie circulaire de Tereos permet d'atteindre une valorisation complète des coproduits sortant des sucreries et amidonneries. Pulpes de betteraves, écumes, mélasses, vinasses ou grains sont valorisés vers des solutions identifiées, notamment, en nutrition animale, en fertilisation agricole et en production d'énergie.

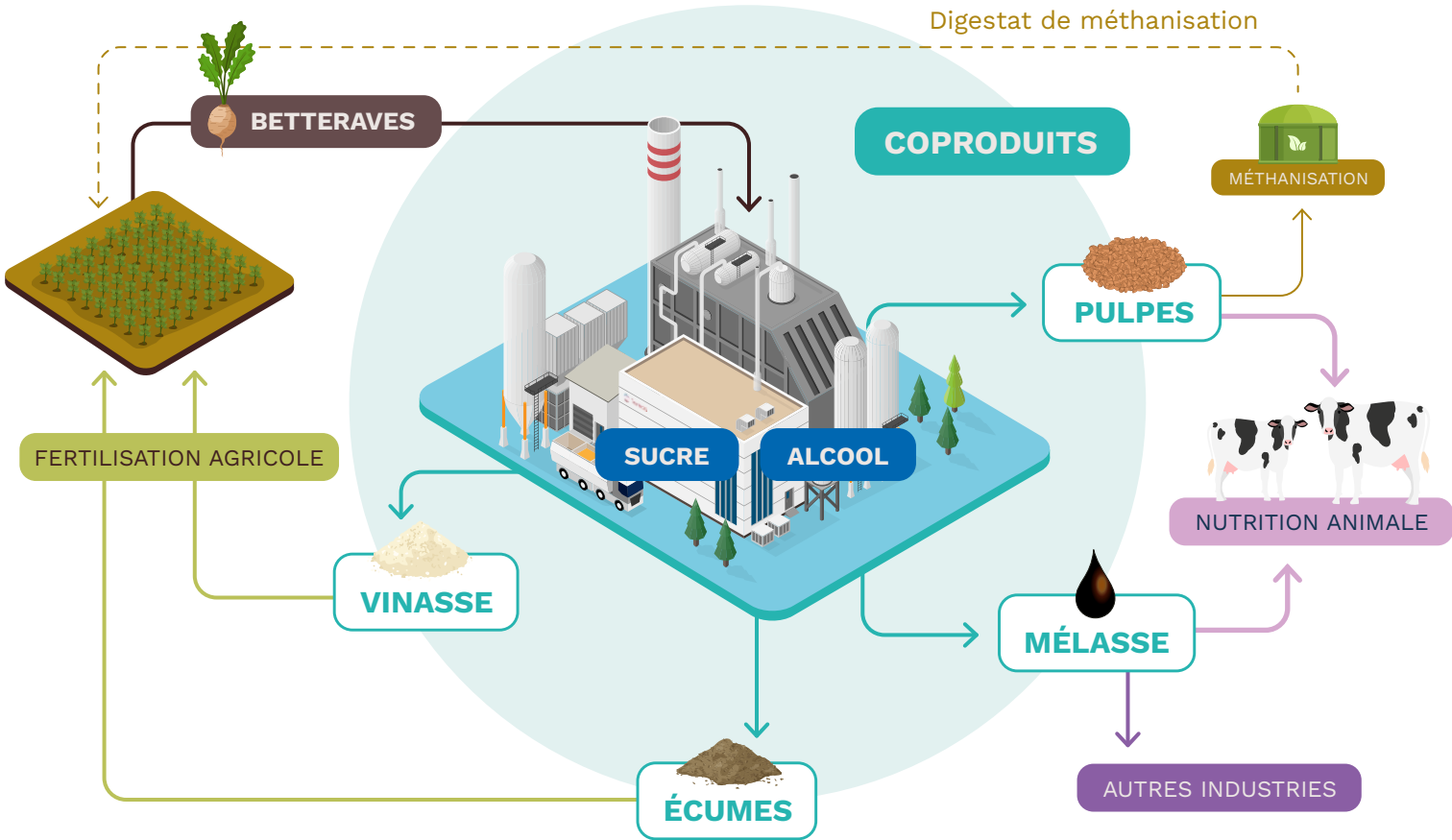
Tereos renforce le suivi de ses flux sortants, identifie de nouveaux leviers de valorisation et améliore en continu leur utilisation tout en prenant en compte leur impact environnemental au sein des filières en aval.



Son engagement au sein du pôle B4C (Bioeconomy For Change), qui fédère les acteurs de la transformation du végétal, confirme le rôle de Tereos dans le développement de filières durables et innovantes, au service de la souveraineté, de la décarbonation et de l'économie circulaire.

Les coproduits issus de la transformation de la betterave sont orientés vers des filières agricoles, industrielles, énergétiques ou nutritionnelles, illustrant une valorisation optimisée de chaque flux.

Flux de transformation de la betterave et production de coproduits



Réduire l'empreinte de nos sites industriels en matière d'émissions de gaz à effet de serre

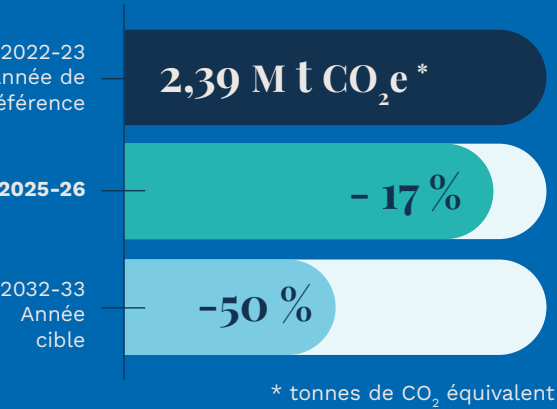
Tereos a déployé plus de 30 projets en trois ans sur ses sites industriels pour en réduire l'empreinte environnementale, avec 185 millions d'euros investis. Cette évolution se traduit par l'adaptation des installations et des pratiques ainsi qu'un pilotage fin des consommations énergétiques et des émissions à l'échelle de chaque site.

Engagé dans une trajectoire de réduction de 50 % des émissions de GES des Scopes 1 et 2 E&I (Énergie et Industrie) et de 30 % des émissions de GES du Scope 3 E&I (hors matières premières agricoles à l'échelle mondiale) à l'horizon 2032-33, Tereos met en oeuvre un programme d'investissement de plus de 800 millions d'euros. Les actions déjà déployées et la trajectoire définie ont été reconnues lors de la dernière évaluation du CDP Climat, avec l'obtention de la note A-, soulignant la crédibilité de l'ambition et la solidité des résultats obtenus.

La décarbonation des sites repose sur l'activation de plusieurs leviers complémentaires, adaptés aux spécificités de chaque site :

- Amélioration de l'efficacité énergétique des installations,
- Électrification progressive des procédés,
- Recours raisonné à la biomasse en Europe et au Brésil via la bagasse.

Réduction des émissions GES Scopes 1 et 2 E&I



➔ Accélérer la décarbonation avec des investissements planifiés

Tereos déploie des investissements industriels concrets pour améliorer l'efficacité énergétique de ses sites et réduire ses émissions de GES.

Plusieurs réalisations notables ont été menées en 2025.

- À **Boiry** (Pas-de-Calais), une nouvelle tour de diffusion (utilisée pour extraire le sucre des betteraves par eau chaude) a été installée et intègre les meilleures technologies permettant de diminuer la quantité de vapeur nécessaire et réduire ainsi la consommation énergétique.
- À **Artenay** (Loiret), une nouvelle cuve permet d'alimenter la chaufferie avec une eau plus chaude, en valorisant mieux la chaleur récupérée dans le process et en réduisant ainsi les besoins énergétiques.
- À **Ceske Mezirici** (République tchèque), les chaudières charbon ont été remplacées par des chaudières gaz.
- À **Aalst** (Belgique), la ligne fructose est en cours d'optimisation avec l'installation d'une unité de recompression mécanique de vapeur, permettant de récupérer et réutiliser l'énergie.

➔ Le moulin de Nesle, un site industriel nouvelle génération, alliant performance et sobriété énergétique

En 2025, Tereos a inauguré le nouveau moulin de son amidonnerie de Nesle (Somme), au cœur du bassin céréalier des Hauts-de-France.

Doté des technologies parmi les plus avancées en Europe, ce nouvel outil permet d'optimiser la transformation du blé régional (issu principalement des Hauts-de-France et du Grand Est) tout en améliorant significativement les rendements. **Chaque année, près de 800 000 tonnes de blé y sont ainsi valorisées** pour

des débouchés à forte valeur ajoutée, allant de l'alimentation humaine à la nutrition animale, en passant par la chimie du végétal et la pharmacie.

Cette modernisation s'accompagne d'un progrès environnemental concret : la consommation électrique du moulin a été divisée par deux. Une avancée significative qui illustre la capacité de Tereos à concilier efficacité industrielle et réduction de son empreinte énergétique, en ligne avec sa trajectoire de décarbonation.

44 M d'€
d'investissements

-50%
de consommation
électrique par rapport
à 2022-23

En modernisant cet outil stratégique, Tereos renforce sa position de leader de la transformation de céréales en France et en Europe, tout en accompagnant ses clients dans la décarbonation de leurs propres chaînes de valeur.



Avec 290 emplois directs et plus de 1 600 emplois indirects, le site contribue activement à la vitalité économique régionale.

➔ Optimiser les flux logistiques
pour réduire les émissions de GES

Tereos agit sur ses flux logistiques, en amont comme en aval, pour limiter les émissions associées au transport de ses matières premières et de ses produits.

Transport amont
Du champ vers nos usines

- Les actions portent sur l'organisation des flux entre les zones agricoles et les sites industriels :
- ➔ Optimisation des trajets grâce à un logiciel dédié, permettant de limiter les déplacements à vide.
 - ➔ Déploiement de dispositifs de déterrage sur les sites de chargement de betteraves pour éliminer une partie de la terre adhérente aux racines afin de réduire les volumes transportés.
 - ➔ Au Brésil, de nouvelles solutions sont explorées pour les tracteurs utilisés dans les champs, en remplaçant le diesel par des carburants alternatifs moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Transport aval
En sortie de nos usines vers nos clients

- Tereos développe des alternatives au transport routier et fait évoluer les sources d'énergie utilisées :
- ➔ Recours au transport ferroviaire sur certains axes, notamment entre Connamtre et Rouen depuis la campagne 2025-26.
 - ➔ Utilisation croissante de biocarburants (B100, HVO) en substitution du diesel fossile.
 - ➔ Au Brésil, première opération de transport ferroviaire de sucre compensé carbone réalisée avec VLI Logística, permettant de réduire les émissions de 6 % par rapport à une solution routière équivalente.



En juin 2025, Tereos a été labellisé FRET21, reconnaissant la structuration de sa démarche de réduction des émissions liées au transport.

3 400 tonnes
de CO₂ équivalent

économisées grâce
à l'utilisation
de biocarburants.



Réduire les consommations d'eau de nos sites industriels

Cette démarche repose sur une connaissance des risques hydriques et sur l'adaptation des pratiques, en tenant compte des spécificités locales et des usages de l'eau tout au long des procédés de transformation.

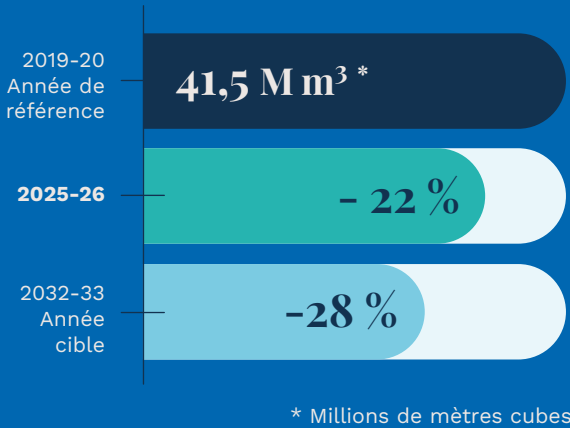
Une analyse de vulnérabilité a été menée en 2025 sur l'ensemble des sites afin d'identifier les expositions aux risques liés à la disponibilité et à la qualité de la ressource. Elle permet de prioriser les actions et d'orienter les investissements, en intégrant des critères tels que le stress hydrique, l'état des nappes et des masses d'eau ou encore les pressions locales sur la ressource.

Sur cette base, Tereos déploie des solutions concrètes pour limiter les prélèvements, favoriser le recyclage et améliorer la qualité de rejet d'eau. Cette démarche s'appuie sur plusieurs leviers opérationnels :

- Récupération et réutilisation des eaux issues des procédés
- Optimisation des usages en fonction des besoins des sites
- Développement de projets de fertirrigation
- Amélioration continue du traitement des effluents

Autant d'actions qui permettent d'inscrire la gestion de l'eau dans une trajectoire durable, au plus près des réalités de chaque site.

Réduction des consommations d'eau





Gestion de l'eau : Tereos évalué B par le CDP

Tereos obtient la Note B pour la gestion de l'eau, dans le cadre de son évaluation par le CDP, organisme d'évaluation environnementale. Cette évaluation vient confirmer la robustesse des actions engagées et renforce la crédibilité de sa trajectoire environnementale.

➔ **Atteindre l'autonomie en eau,**
l'exemple de Connantre

Le site de Connantre (Marne) a franchi une étape majeure en réalisant sa première campagne sucrière sans prélèvement d'eau dans le milieu naturel.

Ce résultat repose sur la récupération et le stockage de l'eau naturellement contenue dans la betterave, combinés à l'optimisation des procédés industriels. Le site est ainsi en mesure de couvrir ses besoins en eau, du lavage en intercampagne jusqu'au redémarrage de la production.

Cette performance s'inscrit dans une trajectoire engagée depuis plusieurs années, visant à réduire les prélèvements et à sécuriser l'accès à la ressource, en cohérence avec les enjeux locaux.



Le site de Connantre ne réalise aujourd'hui aucun prélèvement d'eau dans les nappes phréatiques.
Une performance qui dépasse les exigences réglementaires et illustre une gestion exemplaire de la ressource.

3 M d'€
d'investissements

- 130 000 m³
d'eau consommés
par an (vs 2024-25) soit
l'équivalent de 52
piscines olympiques.

Répondre aux besoins de décarbonation dans les secteurs de l'alimentation, de l'énergie et de la chimie verte

Les acteurs industriels, alimentaires et énergétiques font évoluer leurs attentes vers des solutions plus durables et responsables. Par son positionnement à l'interface de plusieurs filières stratégiques, Tereos accompagne ces évolutions en proposant des réponses concrètes, fondées sur la valorisation du végétal.

Le Groupe agit à la fois sur sa chaîne de valeur et sur les usages. Cette dynamique repose sur des programmes territoriaux, pilotés à l'aide d'indicateurs certifiés assurant leur traçabilité.

Tereos structure son développement autour de plusieurs axes :

- Les applications biosourcées en chimie verte
- Les voies de valorisation de l'éthanol et du CO₂ biogénique, notamment pour le secteur aérien
- Des offres innovantes dans les domaines de l'amidon et des produits sucrants

Une approche qui permet d'adresser des nouveaux marchés, en conciliant innovation, performance et transition environnementale.

709 millions €

de chiffre d'affaires issus d'offres répondant aux enjeux de décarbonation (offres décarbonées, bioéthanol, bagasse issue de canne à sucre pour la production d'énergie).



➔ **Transformer les marchés** par des solutions décarbonées

Face à des attentes croissantes en matière de durabilité, Tereos fait évoluer son modèle afin d'apporter des solutions de décarbonation à d'autres secteurs. **Cette approche, fondée sur la valorisation du végétal et une maîtrise de l'ensemble de la chaîne**

de valeur, permet à Tereos d'apporter dès aujourd'hui des réponses concrètes aux enjeux de décarbonation et d'évolution des usages.

4 axes de développement au service de la durabilité

Solutions clients

Marchés d'avenir

➊ Valorisation de la décarbonation

Proposer des offres permettant de **réduire l'empreinte carbone des produits des clients**, tout en soutenant les efforts de décarbonation et les pratiques d'agriculture régénératrice et bas carbone des coopérateurs.

➋ Carburants d'aviation durable (SAF)

Apporter des solutions durables pour **décarboner l'aviation** en s'appuyant sur la production d'éthanol 2G et de CO₂ biogénique issu de la fermentation.

➌ Chimie verte

Accompagner le développement de l'industrie de la chimie verte en proposant **une large gamme d'alternatives végétales aux intrants fossiles**, appuyée sur une maîtrise des approvisionnements locaux et durables.

➍ Produits sucrants et amidons

Développer **des solutions adaptées aux nouvelles attentes nutritionnelles**, avec des produits sucrants à teneur réduite en calories, ainsi que des fibres et des protéines alimentaires.

➔ **Chimie verte**, une alliance industrielle pour développer les plastiques biosourcés

Le projet Furanova, lancé en 2026, est l'association de Tereos, Avantium et LVMH/Gaïa pour accélérer le développement industriel du PEF (Polyéthylène furanoate), un polymère 100 % renouvelable et recyclable, commercialisé sous la marque releaf®.

Dans ce partenariat, Tereos intervient en tant que fournisseur de matières premières végétales, valorisées pour la production de ce matériau innovant. Issu de ressources d'origine végétale, le PEF s'intègre dans la chaîne de recyclage et constitue une alternative aux plastiques d'origine fossile, avec des applications dans les emballages alimentaires et cosmétiques, la mode ou encore les fibres industrielles.

Ce projet illustre la capacité de Tereos à valoriser le potentiel du végétal au service de la chimie verte et à contribuer à l'émergence de solutions concrètes pour des matériaux plus durables.



➔ **Cultivate Net-Zero**, une offre structurée au service de la décarbonation de nos clients

Avec Cultivate Net-Zero, Tereos propose aux acteurs industriels une offre opérationnelle pour réduire l'empreinte carbone de leurs produits, en agissant directement à la source : les matières premières agricoles.

L'intégration de **matières premières issues de pratiques d'agriculture régénératrice et bas carbone**, portées par les coopérateurs, génère des réductions d'émissions réelles, mesurables et vérifiées.

Cette démarche est prolongée par **la transformation industrielle de Tereos**, permettant de proposer des produits décarbonés (sucre, alcool, amidon) et d'**agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur**. Les matières premières et les procédés industriels deviennent ainsi des leviers complémentaires de la décarbonation.

En rupture avec les approches traditionnelles de compensation externe, **cette approche privilégie une réduction effective des émissions, directement intégrée aux produits**.

Cultivate Net-Zero offre aux clients industriels un cadre structurant pour sécuriser leur trajectoire climatique, répondre aux exigences réglementaires et renforcer la crédibilité de leurs engagements.



En novembre 2025, Tereos a reçu au Parlement européen le « Prix de l'innovation exceptionnelle en matière de création de valeur environnementale », ainsi que le prix spécial « Création de valeur environnementale », décernés par le Cogeca, pour son offre Cultivate Net-Zero.

Ces distinctions récompensent des initiatives innovantes conciliant création de valeur économique et transition environnementale.



Cultivate
NET-ZERO by Tereos

Cultivate Net-Zero repose sur **trois solutions complémentaires**, combinant réduction immédiate des émissions, pilotage de la performance et engagement dans des filières d'agriculture régénératrice.

Activate

AMORCEZ VOTRE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION



Connect

ACCÉLÉREZ VOTRE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION



Engage

ENGAGEZ-VOUS POUR L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE



Offrir des produits innovants et de qualité issus d'un approvisionnement responsable

Les attentes des consommateurs et des industriels évoluent vers des produits à la fois plus sains et plus durables. Pour y répondre, Tereos développe des ingrédients alliant qualité nutritionnelle, performance industrielle et approvisionnements responsables.

Intégrée dès les premières étapes de développement, l'écoconception guide la conception de produits à impact maîtrisé, tout en orientant le développement de solutions adaptées aux usages, notamment des fibres et des ingrédients à faible teneur calorique.

En parallèle, Tereos renforce ses exigences en matière d'achats responsables. L'adhésion à sa charte éthique s'impose à l'ensemble des fournisseurs, afin de sécuriser les approvisionnements et de réduire les impacts sur la chaîne de valeur.



➔ Intégrer l'écoconception au cœur de la R&D

Tereos intègre l'écoconception au cœur de ses activités de recherche et développement afin de maîtriser, dès l'amont, les impacts environnementaux des produits et des procédés. Cette approche oriente les choix vers des solutions plus sobres en ressources et alignées avec les objectifs climatiques du Groupe.

Au sein du centre de R&D d'Aalst (Belgique), chaque projet fait l'objet d'une évaluation environnementale tout au long de son développement.

Cette démarche repose sur :

- ➔ **La mesure des impacts :** suivi des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie et d'eau

- ➔ **L'analyse des procédés :** évaluation des scénarios de production pour identifier les options les plus performantes

- ➔ **L'optimisation continue :** ajustement des choix de conception pour améliorer l'efficacité, réduire l'intensité carbone et favoriser la circularité, notamment via la valorisation des coproduits

Les impacts sont mesurés, comparés et validés à chaque étape clé, permettant de quantifier les gains réalisés et d'éclairer les décisions.

D'ores et déjà intégrée aux projets clés, l'écoconception sera progressivement étendue à l'ensemble des activités de R&D, afin d'inscrire durablement cette démarche dans les pratiques d'innovation de Tereos.

➔ Actifiber®, une innovation au service d'une nutrition plus saine et plus naturelle

Lancé en novembre 2025, Actifiber® est un ingrédient végétal développé par Tereos pour enrichir les produits en fibres tout en réduisant leur apport calorique, sans altérer le goût ni la texture.

Issu de l'amidon de maïs et produit en France, il permet aux industriels d'améliorer le profil nutritionnel de leurs produits et de répondre aux attentes croissantes des consommateurs en matière de santé et de naturalité.

Sa neutralité gustative et sa transparence facilitent son intégration dans de nombreuses applications alimentaires (boissons, produits laitiers, boulangerie ...).



Une crème glacée contenant Actifiber® peut obtenir une amélioration de son Nutri-Score de C à A.



L'utilisation d'Actifiber® contribue à l'amélioration du Nutri-Score et à l'augmentation des apports en fibres, dans un contexte où leur consommation reste insuffisante.

➔ Renforcer notre démarche d'achats responsables

Tereos intègre ses fournisseurs dans la réduction des émissions indirectes (Scope 3), en structurant sa politique d'achats autour de trois leviers opérationnels :

- 1 Transparence des pratiques
- 2 Traçabilité des flux
- 3 Pilotage partagé de la performance

Des processus formalisés et audités permettent d'assurer une visibilité complète sur les chaînes d'approvisionnement et d'objectiver les impacts environnementaux.

Les fournisseurs sont considérés comme des partenaires stratégiques de la transformation du Groupe. Leur contribution s'inscrit dans la feuille de route RSE de Tereos, avec la définition d'objectifs communs de réduction des émissions et le déploiement de solutions concrètes :

- Optimisation des procédés industriels
- Recours à des énergies et matériaux à plus faible impact
- Amélioration de la performance logistique

Pour accompagner cette dynamique, Tereos déploie des actions ciblées : **organisation d'ateliers dédiés à la décarbonation et à la circularité, mise à disposition de référentiels et d'outils d'évaluation, partage de retours d'expérience et de benchmarks sectoriels.**

Les fournisseurs sont également impliqués dans des démarches de co-construction, à travers des projets pilotes, des groupes de travail associant équipes achats, RSE et partenaires, ou encore le développement conjoint de solutions adaptées aux enjeux opérationnels identifiés.

Le pilotage de la performance repose sur des **indicateurs suivis régulièrement** (qualité, respect des délais, conformité réglementaire, performance RSE, capacité d'innovation), ainsi que sur des **revues périodiques permettant d'identifier des axes de progrès** et de déployer des plans d'amélioration concrets.

Les relations sont enfin encadrées par un **dispositif contractuel** intégrant des exigences spécifiques en matière de conformité, de RSE et de gestion des risques, garantissant un suivi dans la durée et un dialogue continu avec les partenaires.

L'ensemble des fournisseurs est tenu d'adhérer à la charte éthique du Groupe coopératif, qui formalise les exigences en matière de droits humains, de lutte contre la corruption et la déforestation. Ce cadre commun constitue un socle pour déployer des pratiques responsables à l'échelle de la chaîne d'approvisionnement.



En novembre 2025, Tereos a réuni près de 90 fournisseurs stratégiques lors d'une convention.



Tereos « Supplier Engagement Leader »

Le CDP a reconnu Tereos comme « **Supplier Engagement Leader** » en juillet 2025, saluant sa capacité à **mobiliser l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement** en faveur de la transition vers une économie Net-Zéro. La distinction de Tereos dans l'**A-List du Supplier Engagement Assessment** du CDP a été confirmée en 2026.

L'ESSENTIEL DE L'ENGAGEMENT N°2

Répondre aux besoins essentiels pour un quotidien durable

Valorisation à **100 %** des matières premières végétales soit **43 millions** de tonnes*

➔ Objectif 2032-33 : 100 %

-17 % de **réduction des émissions GES** Scopes 1 et 2 Énergie et Industrie (E&I)

➔ Objectif 2032-33 : -50 %

185 millions € investis en trois ans dans **32 projets industriels** dédiés à la réduction de l'empreinte environnementale

Obtention du **Label FRET21**



Obtention de la **note A-** pour le **Climat** et la **note B** pour l'**Eau** par le CDP



Tereos reconnu « **Supplier Engagement Leader** » par le CDP



Furanova, une alliance industrielle pour **développer des plastiques biosourcés**



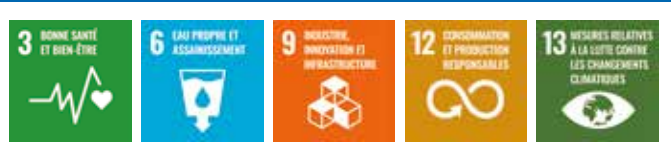
Cultivate Net-Zero, une offre de **produits décarbonés** récompensée au Parlement européen



Lancement d'une **innovation** au service d'une nutrition plus saine et naturelle



* Ce résultat intègre les tonnages de betteraves standardisés selon une richesse de référence à 16 en sucre, les équivalents blé liés à la farine transformée et la quote-part des volumes transformés par les joint-ventures.





ENGAGEMENT N°3

Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes

Tereos agit pour mettre en œuvre des actions afin de garantir un environnement de travail sûr, inclusif et responsable pour l'ensemble de ses collaborateurs, coopérateurs et parties prenantes.

Cette démarche se traduit par le **renforcement de la prévention des risques sécurité, le développement d'une culture inclusive et le déploiement de standards éthiques partagés à tous les niveaux de l'organisation.**

Fidèle à son **modèle coopératif**, Tereos inscrit son action dans **une relation durable avec ses parties prenantes**, en conciliant exigences sociales, performance opérationnelle et engagement collectif.

NOS OBJECTIFS CIBLES

-30% taux LWC (Lost Workday Cases) *

27% de femmes dans le Management Forum *

100% de sites sensibilisés aux handicaps visibles et invisibles *

Valoriser le modèle coopératif

Respecter les principes éthiques

* Cibles 2032-33 (vs 2022-23)

Assurer la sécurité et la santé de nos collaborateurs et de nos sous-traitants

Faire de la sécurité une responsabilité pleinement partagée, portée à tous les niveaux de l'organisation, est une priorité pour Tereos.

Les équipes sont pleinement engagées dans la démarche sécurité. Elles sont formées pour anticiper les situations à risque, dans le but de préserver la santé physique et mentale de chaque collaborateur et sous-traitant.

La sécurité s'appuie sur une organisation structurée, au plus près des opérations.

3 leviers guident l'action :

1

Une priorité portée par les managers à tous les niveaux.

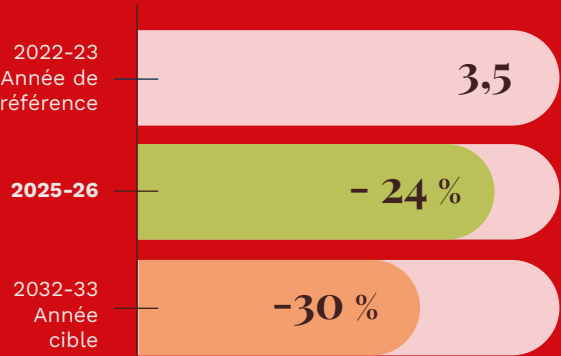
2

Un pilotage rigoureux de la prévention via des standards et outils clairs et adaptés aux besoins des équipes.

3

Une évaluation systématique des risques afin de réduire au maximum les incidents.

Réduction des accidents de travail avec arrêt (LWC – Lost Workday Cases)



→ Faire de la sécurité une priorité partagée à tous les niveaux sur tous nos sites

Les standards de Tereos, fondés sur des règles communes définies dans **une charte managériale santé-sécurité**, fixent un cadre exigeant partagé par l'ensemble des équipes et des prestataires.

Cela se traduit concrètement par :

- Le renforcement du leadership des managers pour qu'ils soient les premiers acteurs de la prévention
- Le développement des dialogues sécurité avec des échanges réguliers entre managers et collaborateurs afin de faire évoluer les comportements et de traiter les situations à risque au plus près du terrain.
- L'amélioration de la remontée des situations à risque

→ La diffusion du « savoir arrêter » lorsque les conditions ne sont pas réunies à travers la démarche « Stop - Think - Act »

Afin de renforcer les bonnes pratiques dans les activités opérationnelles et la prise en compte de la sécurité par tous, Tereos pilote sa performance sécurité à travers le suivi d'indicateurs de proactivité tels que le nombre de dialogues sécurité et de remontées des situations à risques et Presqu'Accident (SAR/PAT).

Une attention particulière est portée aux opérations présentant les risques les plus élevés, notamment celles impliquant des énergies et des fluides dangereux, afin de prévenir les accidents les plus graves.

Des résultats en matière de sécurité

1 an sans accident avec ou sans arrêt de travail pour l'amidonnerie de Lillebonne (Seine-Maritime).

1000 jours sans accident avec ou sans arrêt de travail pour le site de conditionnement d'Artenay (Loiret).

Plus de 1700 jours sans accident avec arrêt de travail pour le site de Cilegon (Indonésie).

1500 et 2000 jours sans accident avec ou sans arrêt de travail pour les distilleries de Kolin et Chrudim (République tchèque).

Les collaborateurs de Tereos Brésil organisent régulièrement la **SIPAT (Semaine Interne de Prévention des Accidents du Travail)** conçue comme un temps fort de sensibilisation, de formation et d'échanges autour des bonnes pratiques. Cette dynamique s'inscrit dans un engagement concret, illustré par **les 300 000 actes de signalements proactifs enregistrés**, et contribue à ancrer durablement la prévention dans les usages en renforçant une culture sécurité partagée.



Pour la campagne 2025, les équipes agricoles de Tereos à La Réunion ont relancé une opération de prévention à destination des planteurs, afin de renforcer la sensibilisation aux risques du quotidien.

Les équipes, avec leurs partenaires, sont allées à la rencontre des agriculteurs pour promouvoir les bonnes pratiques : port des équipements lors des déchargements, vérification des attelages, respect des règles de circulation, qualité de l'éclairage et de la signalisation.

→ **Sécurité**, ancrer les bons réflexes au quotidien

Avec la démarche « **Stop - Think - Act** », Tereos renforce sa culture sécurité en donnant à chacun un cadre simple, opérationnel et immédiatement mobilisable face au risque : **s'arrêter, analyser la situation, puis agir en conséquence.**



Cette démarche repose sur 3 principes

- 1

Prendre le temps du recul avant toute action afin d'identifier les risques.
- 2

Adapter les modes opératoires.
- 3

Mettre en place des mesures de prévention complémentaires.

Chaque année, Tereos dédie une journée spécifique à la sécurité sur l'ensemble de ses sites. En 2025, la démarche « Stop - Think - Act » a été au cœur de ce temps fort.

Cette approche vise à **transformer durablement les comportements en intégrant la sécurité dans chaque geste du quotidien**, quel que soit le métier ou l'environnement de travail.

Lors de la Journée Sécurité 2025, ateliers, échanges opérationnels, visites de terrain du management et initiatives locales ont permis de renforcer l'appropriation de ces réflexes par tous les collaborateurs.

Au-delà de cet événement, **cette démarche s'inscrit dans une dynamique continue, portée par des actions de sensibilisation, des challenges internes et le partage de bonnes pratiques entre sites.**

Cette démarche permet d'ancrer durablement le « savoir s'arrêter » comme un levier essentiel de prévention.

Garantir la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de notre organisation

Faire vivre concrètement la Raison d'Être de Tereos et renforcer durablement l'engagement des équipes passent par des actions pour plus de diversité, d'équité et d'inclusion.

Ces enjeux contribuent directement à la mobilisation des collaborateurs et à la performance. À ce titre, Tereos déploie une politique afin de promouvoir l'égalité des chances, prévenir les discriminations et garantir un environnement de travail respectueux.

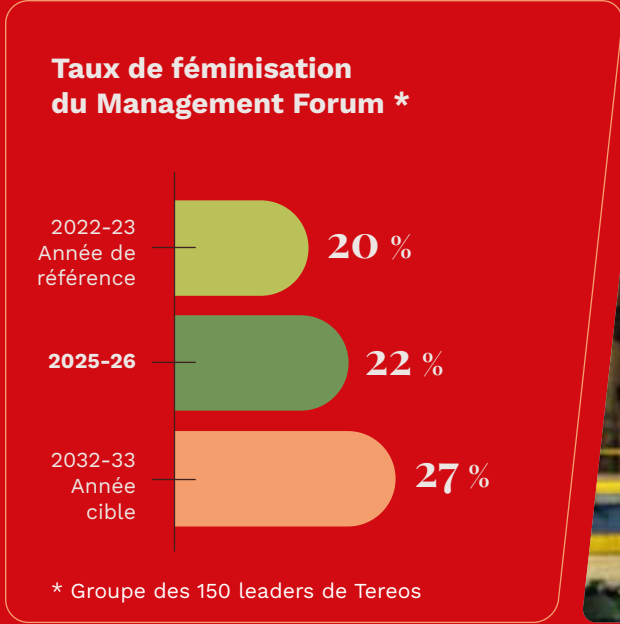
La politique de Tereos repose sur 3 priorités structurantes :

- 1

Le développement de la mixité et l'accompagnement des parcours professionnels.
- 2

La sensibilisation aux handicaps visibles et invisibles.
- 3

La diffusion d'une culture inclusive.



➔ Développer les compétences et accompagner les trajectoires professionnelles

Tereos organise la gestion des carrières pour accompagner le développement professionnel des collaborateurs et répondre aux besoins de l'organisation.

➔ Une campagne d'évaluation au cœur du dispositif
Chaque année, une campagne d'évaluation de la performance est déployée à l'échelle du groupe. Elle permet de fixer les objectifs, d'identifier les axes de développement et de réfléchir aux perspectives d'évolution. Les collaborateurs sont évalués selon les valeurs de Tereos. Ce dispositif est complété par des points intermédiaires.

➔ Des comités de carrière pour une vision globale des talents
Les comités de carrière permettent d'identifier les potentiels, d'orienter les évolutions professionnelles et de suivre les plans de succession.

➔ La mobilité interne comme levier d'évolution
La mobilité interne constitue un axe clé du développement professionnel. Elle favorise le partage des compétences et ouvre des opportunités d'évolution, en cohérence avec les besoins des différentes entités.

Ces pratiques s'inscrivent dans un cadre de dialogue social structuré. Depuis 2017, le Comité d'entreprise européen organise la concertation à l'échelle européenne, en associant les représentants des salariés aux échanges sur les orientations de Tereos.



« Leadership féminin » : renforcer la mixité dans le management

Avec le programme « Leadership féminin », Tereos accompagne les femmes cadres dans le développement de leurs compétences et de leur posture managériale, afin de faire progresser la mixité au sein des fonctions de management.

Ce dispositif associe formations, mentoring et échanges entre pairs pour soutenir les parcours professionnels, renforcer la confiance et faciliter l'accès aux responsabilités.

Il contribue ainsi à lever les freins à la progression de carrière des femmes cadres et à faire évoluer la culture managériale.

Great Place to Work® : un environnement de travail reconnu au Brésil

La certification Great Place to Work®, obtenue par Tereos Sucre & Énergie Brésil en mai 2025, constitue une reconnaissance forte dont Tereos est particulièrement fier.

Elle vient saluer la qualité de l'environnement de travail et l'engagement des équipes au quotidien.

En 2025, Tereos s'est classé 9° parmi les 50 entreprises reconnues dans le secteur agricole au Brésil par Great Place to Work, une distinction qui reflète l'engagement continu de Tereos à construire un environnement de travail solide et responsable. Tereos figure également parmi les cinq entreprises distinguées par un prix spécial dédié à la santé mentale.



➔ Faire progresser l'inclusion au quotidien

Tereos s'appuie sur des initiatives concrètes pour faire progresser l'inclusion, en favorisant à la fois les rencontres sur le terrain et l'engagement direct des collaborateurs. Ces dispositifs contribuent à faire

évoluer les regards, à encourager le dialogue et à ancrer durablement des pratiques plus inclusives au sein de l'organisation.



DuoDay : des rencontres pour faire vivre l'inclusion

Sur les sites de Lillers (Pas-de-Calais) et Marckolsheim (Bas-Rhin), Tereos a organisé des journées DuoDay, permettant à des personnes en situation de handicap de découvrir nos métiers en binôme avec des collaborateurs volontaires.

Le temps d'une journée, chaque participant s'immerge dans le quotidien des équipes et découvre les activités du site. Cette initiative favorise les échanges et contribue à faire évoluer les regards sur le handicap dans le milieu professionnel. Elle s'inscrit dans notre programme de sensibilisation aux différentes formes de handicaps visibles et invisibles.

Tereos Diversifica : mobiliser les collaborateurs au service de l'inclusion

Au Brésil, le programme Tereos Diversifica constitue une initiative structurante pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion. Il repose sur l'engagement direct des collaborateurs, invités à s'impliquer dans des groupes d'affinité dédiés aux grands enjeux de diversité.

Cinq communautés sont aujourd'hui actives, couvrant des thématiques clés :

- ➔ Égalité femmes-hommes dans l'agriculture (GAMA)
- ➔ Diversité des origines (Origins)
- ➔ Inclusion des personnes LGBTQIAPN+ (Tereos + Plural)
- ➔ Inclusion des personnes en situation de handicap (PwD Movement)
- ➔ Diversité générationnelle (ERAS)

En favorisant les échanges, le partage d'expériences et la sensibilisation, ces groupes contribuent à faire évoluer les pratiques et à renforcer une culture d'inclusion.



Valoriser un modèle coopératif pérenne et son histoire

Le modèle coopératif de Tereos constitue le pilier de sa gouvernance et de sa résilience sur le long terme. Il repose sur un lien étroit avec les coopérateurs qui sont à la fois des producteurs-agriculteurs et des parties prenantes de la stratégie du groupe.

Dans un contexte d'évolution des pratiques agricoles, Tereos s'attache à faire vivre ce modèle, à le renforcer et à en transmettre les principes.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

“ Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes en répondant aux besoins essentiels du quotidien ”

La Raison d'Être de Tereos s'incarne dans l'action conjointe des coopérateurs et des collaborateurs, du champ à la transformation du végétal.

Les Responsables relations coopérateurs de Tereos ont effectué

13 500

visites d'accompagnement chez les coopérateurs en 2025-26.



→ **Faire vivre la Raison d'Être** au cœur des pratiques



Prix de la Raison d'Être 2025 : une reconnaissance de l'engagement collectif

Le 4 novembre 2025, Tereos a été distingué lors de la 5^e édition des Trophées de la Raison d'Être organisée par The Why Project, une organisation française qui valorise les entreprises plaçant leur raison d'être au cœur de leur stratégie et de leurs actions.

Cette distinction vient saluer l'engagement collectif des coopérateurs et des collaborateurs, ainsi que l'incarnation concrète de la Raison d'Être de Tereos au cœur de ses activités.

« C'est à la fois une fierté et une responsabilité d'être la première coopérative agricole française à recevoir le trophée de la Raison d'Être. C'est un socle commun pour nos 10 300 coopérateurs et 15 600 collaborateurs. Cette distinction, c'est celle de tous ceux qui, chaque jour, font vivre notre coopérative. » a souligné Olivier Leducq, Directeur général.

Recevoir ce prix, c'est ainsi reconnaître une Raison d'Être qui ne se limite pas à une simple déclaration : c'est une véritable Raison d'Agir, qui se cultive jour après jour.



Première édition des Induction Weeks au Brésil en 2025

Les Induction Weeks : transmettre les fondamentaux de Tereos aux nouveaux arrivants

La Raison d'Être et les valeurs de Tereos sont au cœur de ce programme d'intégration et sont déclinées tout au long de ces journées. Elles sont organisées en Europe, au Brésil et permettent de découvrir concrètement le fonctionnement de Tereos.

Les nouveaux arrivants sont immergés dans les activités du Groupe à travers des échanges avec la gouvernance et le top management, des visites d'exploitations agricoles et de sites industriels, ainsi que des ateliers dédiés aux enjeux agricoles et industriels.

Veiller au strict respect des principes éthiques par tous au sein de nos chaînes de valeur

La Charte éthique constitue le socle des engagements de Tereos en matière d'intégrité et de conduite des affaires. Elle traduit la volonté de sa gouvernance d'inscrire ses activités dans des relations transparentes et responsables.

Véritable outil de référence, elle encadre, via des procédures claires, des dispositifs d'alerte et des mécanismes de contrôle, mobilisant collaborateurs, partenaires et fournisseurs, des exigences communes en matière d'éthique et de conformité.



→ Une Charte éthique renouvelée pour structurer les engagements du Groupe

En 2025, Tereos a publié une nouvelle Charte éthique, venant renforcer le cadre de référence du Groupe en matière de conduite responsable.

Elle s'articule autour de trois piliers qui guident l'ensemble des pratiques et des relations avec les parties prenantes :

- **Intégrité des affaires**
Garantir des pratiques commerciales éthiques et transparentes, en luttant contre la corruption, la fraude et les conflits d'intérêts, et en assurant le respect des lois, des réglementations et des standards internationaux.
- **Responsabilité sociétale et environnementale**
Promouvoir le respect des droits humains, des conditions de travail équitables et sûres, réduire l'empreinte environnementale de Tereos, en soutenant une agriculture durable et en luttant contre la déforestation sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
- **Concurrence loyale**
Développer des relations de confiance avec les parties prenantes, fondées sur le respect des règles de concurrence, un approvisionnement responsable et la fourniture de produits sûrs, de qualité et conformes aux exigences réglementaires.



Dispositif d'alerte : garantir l'application des principes éthiques

Tereos met à disposition de l'ensemble de ses parties prenantes un dispositif d'alerte confidentiel et sécurisé, permettant de **signaler toute situation contraire aux principes de la Charte éthique**. Ce mécanisme garantit la protection des lanceurs d'alerte et le traitement rigoureux des signalements.

→ Déployer la Charte éthique au plus près des opérations

Tereos renforce la diffusion de ses principes éthiques à travers des sessions de formation ciblées, déployées au sein des Comités de directions des sites industriels. Animées par le département conformité, ces interventions poursuivent plusieurs objectifs :

- **Présenter le dispositif de conformité** de Tereos, son rôle et ses missions.
- **Accompagner l'appropriation** de la Charte éthique et du cadre réglementaire.
- **Sensibiliser aux risques** de corruption et de conflits d'intérêts.
- **Détailler les procédures clés** (gestion des conflits d'intérêts, cadeaux et invitations, dispositif d'alerte)
- **Échanger avec les équipes** sur les enjeux opérationnels locaux.

Ces temps forts contribuent également à renforcer une meilleure connaissance du rôle de la fonction « Conformité » et à instaurer une relation de proximité avec les sites, favorisant le développement d'actions concrètes telles que :

- **Collaboration avec les équipes locales** pour faire évoluer les processus achats.
- **Accompagnement des sites** sur des sujets liés à la protection des données (RGPD) et aux dispositifs de surveillance.

Les premiers ateliers de formation ont eu lieu sur **8 sites** en 2025.

L'ESSENTIEL DE L'ENGAGEMENT N°3

Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes

-24 %

de **réduction des accidents de travail** avec arrêt (LWC - Lost Workday Cases)

→ **Objectif 2032-33 : -30 %**

Priorité donnée à la sécurité avec le déploiement de la démarche « **Stop - Think - Act** »



22 %

Taux de **féménisation** au sein du **Management Forum** (150 leaders de Tereos)

→ **Objectif 2032-33 : 27 %**

Tereos Sucre et Énergie Brésil certifié **Great Place to Work®**



Obtention du **Trophée de la Raison d'Être**, une première pour une coopérative agricole française



Mise en place du **programme Diversifica au Brésil** afin de promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion



Indicateurs clés de performance

ENGAGEMENTS RSE	INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	RÉSULTATS 2023-24	RÉSULTATS 2024-25	RÉSULTATS 2025-26
Cultiver notre lien avec la Nature et les territoires	% de matières premières certifiées ou évaluées durables	80,6 %	81,1 %	83,5 %
	% de matières premières issues d'exploitations agricoles en transition vers l'agriculture bas carbone ou régénératrice	Non actif	19,5 %	31,3 %
	Émissions de GES Scopes 1 et 3 FLAG (Forest, Land and Agriculture)	3,3 MtCO ₂ e	3,2 MtCO ₂ e	2,82 MtCO ₂ e
	% de volumes « Zéro Déforestation » entre Janvier et Mars 2026	Non actif	Non actif	96% dont 94% de matières premières non à risque déforestation et 2% couvert par des dispositifs zéro déforestation (1% vérifié via des outils de géolocalisation/ 0,7% via des certifications / 0,3% via des fournisseurs engagés)
Répondre aux besoins essentiels pour un quotidien durable	% de matières premières agricoles valorisées	99,84 %	99,95 %	99,98 % 0,02% de matières premières résiduelles incompressibles et non valorisables
	Émissions de GES Scopes 1 et 2 E&I (Energie & Industrie)	2,17 MtCO ₂ e	2,07 MtCO ₂ e	1,99 MtCO ₂ e
	% d'énergie renouvelable	55 %	58 %	55 %
	Consommation d'eau	34,6 Mm ³	34,1 Mm ³	32,2 Mm ³
	Chiffre d'affaires issu de produits pour la décarbonation	Non actif	669 M€	709 M€
	Émissions de GES Scope 3 E&I (Energie & Industrie)	2,5 MtCO ₂ e	2,2 MtCO ₂ e	1,97 MtCO ₂ e
	% de sites certifiés ISO 14001	28 %	28 %	30 %
	% de sites certifiés ISO 50001	51 %	57 %	51 %
	% de sites audités SMETA	72 %	68 %	70 %
	% de sites certifiés ISO 22000 ou FSSC 22000 (ou équivalent)	82 %	84 %	86 %
Cultiver un avenir commun pour la Terre et les Hommes	Nombre de collaborateurs	15 334 dont	15 824 dont	15 514 dont
	et répartition par genre	17 % de femmes	17 % de femmes	16 % de femmes
	Pourcentage de femmes au sein du Management Forum	17,6 %	20,0 %	22 %
	Part des collaborateurs en situation de handicap	3 %	3 %	4 %
	Taux de fréquence des accidents avec arrêt (LWC – Lost Workday Cases)	3,12	3,45	2,64
	Taux de fréquence global	5,85	7,18	5,76
	Taux de gravité	0,08	0,11	0,10
	Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité	67 %	76 %	75 %
	Nombre de départs de salariés	Non actif	1 328	1 807
	Taux de rotation du personnel (CDI)	Non actif	0,13	0,12
	Ancienneté moyenne en années	9,46	9,58	10,26
	Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé	26,5	28,8	28,5
	Nombre moyen de visites du RRC aux coopérateurs de son périmètre	Non actif	1,2	1,4

Méthode du reporting extra-financier

Définition des indicateurs clés de performance

Méthode du reporting extra-financier

Organisation du reporting du groupe Tereos

Le groupe Tereos demande à toutes ses entités un reporting annuel des informations de responsabilité sociale et environnementale. Les indicateurs et le protocole de reporting ont été définis pour l'ensemble des entités du Groupe. Ce protocole sert de référence pour les données du présent rapport. Il décrit les enjeux, les rôles, les indicateurs, le mécanisme et le périmètre de collecte, les principaux enjeux identifiés et le dispositif de contrôle et de maîtrise de ces enjeux. Les informations publiées dans le présent rapport suivent les règles et définitions établies par le Groupe en vue d'en assurer l'homogénéité.

Périmètre de collecte

Les indicateurs couvrent toutes les entités du groupe Tereos consolidées en comptabilité, en intégration globale.

Les entités sont incluses dans le périmètre quand :

- le Groupe y détient une part majoritaire ou
- le Groupe y détient le contrôle opérationnel bien que la part détenue par le Groupe soit de 50 % ou moins.

En conséquence, 37 sites industriels et de conditionnement ainsi que les sites administratifs et tertiaires du Groupe sont inclus dans le périmètre de reporting. Le site d'Olmedo (Espagne) est exclu du périmètre de reporting RSE en l'absence de contrôle opérationnel, condition de fiabilité des informations extra-financières. Sont exclues du périmètre les entités dont les activités commerciales sont coordonnées par Tereos Participations pour les produits dérivés de la betterave sucrière et Tereos Commodities. Les entités vendues, fermées, achetées ou créées au cours de l'année de reporting ne sont pas incluses dans le périmètre.

Les indicateurs des filiales consolidées sont présentés sans application d'une quote-part ou d'une intégration proportionnelle. Les données des entités sont entièrement reportées même si la part détenue par le Groupe est inférieure à 100 %.

Période couverte

Sauf indication spécifique par indicateur, sont intégrées au reporting toutes les entités du groupe Tereos. Les données présentées dans ce rapport sont consolidées sur l'année fiscale du Groupe, qui court du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, sauf pour les indicateurs « nombre de collaborateurs et répartition par genre », « Part des collaborateurs en situation de handicap », « Pourcentage de femmes au sein du Management Forum », « Nombre de départs de salariés » et « Taux de rotation du personnel (CDI) », « Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé » et « Part des collaborateurs en situation de handicap », qui sont eux calculés sur l'année calendaire 2024. Cette différence de période de reporting n'est pas de nature à altérer la compréhension ni la comparabilité des informations publiées, les indicateurs concernés reposant



principalement sur des données annuelles peu sujettes à des variations significatives sur la période considérée.

Limites de la collecte et fiabilité

Le protocole de reporting a été progressivement structuré et déployé depuis 2014 dans les entités du Groupe et certaines définitions sont en cours d'homogénéisation. Les indicateurs consolidés retenus restent néanmoins cohérents et significatifs.

Les méthodes utilisées pour certains indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux peuvent présenter des limites. Il peut par exemple exister des définitions d'indicateurs sociaux légèrement différentes d'un pays à l'autre, en fonction des législations locales. Un travail d'harmonisation a lieu continuellement au sein du Groupe Tereos. Enfin, les modalités de collecte et de saisie des informations, des changements de définition, peuvent affecter la comparabilité des indicateurs.

À la suite des consultations menées par le groupe Tereos pour son analyse de matérialité, certaines informations demandées dans le cadre de la DPEF ont été jugées peu significatives. Ainsi, ne sont pas publiées les informations suivantes : « Respect du bien-être animal », « Lutte contre la précarité alimentaire », « Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives », l'activité du Groupe étant exclusivement basée sur la production et la transformation de matières premières végétales, la pertinence de ces enjeux n'est pas démontrée et ne nécessite pas de traitement particulier par le Groupe.

Définition des indicateurs clés de performance

Part des sites certifiés ISO 14001

Définition : cet indicateur donne le pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 14001 (système de management environnemental) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions.

Consommation d'eau

Définition : volume total d'eau prélevé par utilisation du réseau public d'adduction, pompage en rivière ou en nappe phréatique, pour le process et le refroidissement.

Périmètre : exclusion de l'eau de pluie capturée et stockée.

Part des énergies renouvelables

Définition : pourcentage d'énergie renouvelable consommée par les sites industriels retenus dans le périmètre, par rapport au volume total d'énergie consommée pour la transformation des produits agricoles. Sont considérées comme énergies renouvelables : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, la biomasse, la bagasse, l'énergie géothermique, l'électricité et la vapeur produites à partir d'énergies renouvelables.

Périmètre : pas d'exclusions.

Part des sites certifiés ISO 50001

Définition : pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 50001 (amélioration de la performance énergétique) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions.

Part des sites certifiés ISO 22000 ou FSSC 22000 ou équivalent

Définition : pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 22000 ou FSSC 22000 (système de management de la sécurité des aliments) ou un équivalent reconnu par le Global Food Safety Initiative (GFSI), en vigueur lors de l'année fiscale. Pour la nutrition animale, la certification Feed Chain Alliance (FCA) est prise en compte pour cet indicateur.

Périmètre : pas d'exclusions.

Part des sites certifiés ISO 9001

Définition : pourcentage de sites industriels retenus dans le périmètre de consolidation qui détiennent une certification ISO 9001 (système de management de la qualité) en vigueur lors de l'année fiscale.

Périmètre : pas d'exclusions.

Taux de fréquence global

Définition : nombre d'accidents déclarés avec et sans arrêt, rapportés au nombre d'heures de travail effectuées sur la période considérée, par million d'heures travaillées, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nb de cas enregistrés} \times 1\,000\,000}{(\text{LWC} + \text{RWC} + \text{MTC}) \times \text{Nb d'heures travaillées}}$$

Le taux de fréquence global inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait.

➤ LWC (*Lost Work Cases*) = accident dû au travail, causant une blessure empêchant l'employé de travailler pendant une durée supérieure à 24 heures ;

➤ RWC (*Restricted Work Cases*) = accident dû au travail, empêchant l'employé d'accomplir ses tâches habituelles, et nécessitant sa réaffectation à un poste adapté ;

➤ MTC = (*Medical Treatment Cases*) = accident dû au travail, nécessitant des soins médicaux mais n'empêchant pas l'employé de reprendre le travail. Les rechutes ne sont pas comptabilisées comme un accident, mais comme la prolongation d'un accident initial.

Périmètre : cet indicateur est applicable au niveau global et inclut les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation.

Pourcentage de volume « Zéro Déforestation »

Volumes de matières premières et commodités transformées ou commercialisées par les Business Units couvertes par l'engagement du Groupe. Les volumes sont répartis entre matières premières considérées comme non à risque de déforestation, selon leur nature et leur origine, et matières premières à risque, conformément au risk assessment réalisé en 2024 sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Pour les matières premières à risque, le statut « zéro déforestation » est déterminé selon plusieurs méthodes d'évaluation appliquées par ordre décroissant de précision : traçabilité satellitaire via des outils géospatiaux, certifications tierces reconnues ou approvisionnement auprès de fournisseurs engagés. Dès lors qu'un volume est validé par une méthode, il est considéré comme « zéro déforestation » afin d'éviter tout double comptage entre les différentes méthodes d'évaluation.

Périmètre : pas d'exclusions.

Taux de gravité

Définition : nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées sur l'année fiscale, c'est-à-dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées, selon la formule suivante :

$$\frac{Nb\ de\ journées\ de\ travail\ perdues \times 1\ 000}{Nb\ d'heures\ travaillées}$$

Le taux de gravité inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait.

Périmètre : Groupe, incluant les sites industriels et administratifs associés retenus dans le périmètre de consolidation.

Part des collaborateurs formés sur la santé et la sécurité

Définition : pourcentage des collaborateurs en effectifs qui ont complété un module de formation sur la santé et la sécurité (soit un module proposé par l'outil interne de formation en ligne de la Tereos Academy, soit une formation en présentiel).

Périmètre : à l'exclusion des personnes appartenant à une agence d'intérimaire sous contrat avec le groupe Tereos et les stagiaires.

Ancienneté moyenne en années

Définition : somme des périodes de présence des collaborateurs permanents de Tereos (en effectifs) au dernier jour de l'année fiscale, rapportée au nombre de collaborateurs permanents (en effectifs).

Périmètre : à l'exclusion des collaborateurs en CDD, des stagiaires et apprentis, et des personnes appartenant à une agence d'intérimaire / sous contrat avec le groupe Tereos.

Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur formé

Définition : somme des heures de formation rapportée au nombre de collaborateurs en effectifs formés au cours de l'année fiscale. L'indicateur inclut toutes les catégories de collaborateurs permanents et temporaires, les contractants et ceux ne travaillant plus à Tereos à la fin de l'année civile. Les heures de formations considérées sont celles qui ont été planifiées et réalisées par le collaborateur.

Périmètre : à l'exclusion des séminaires, conférences, journées d'intégration, groupes de travail, journées « portes ouvertes ». Sont exclus les personnes

appartenant à une agence intérimaire sous contrat avec le groupe Tereos, les stagiaires et les salariés en congé maladie longue durée.

Nombre de collaborateurs et répartition par genre

Définition : somme des collaborateurs permanents et temporaires du Groupe à la fin de l'année civile, en effectifs ; cette donnée est ventilée en fonction du sexe des collaborateurs.

Périmètre : à l'exclusion des personnes appartenant à une agence d'intérimaire sous contrat avec le groupe Tereos, les stagiaires et les congés maladie longue durée.

Part des collaborateurs en situation de handicap

Définition : somme des collaborateurs permanents du Groupe à la fin de l'année civile en effectifs, reconnus comme étant en situation de handicap selon la législation locale en vigueur.

Périmètre : à l'exclusion des personnes appartenant à une agence d'intérimaire sous contrat avec le groupe Tereos et les stagiaires.

Pourcentage des matières premières issues de l'agriculture régénératrice ou bas carbone

Définition : pourcentage des matières premières agricoles issues d'exploitations ayant soit intégré un programme d'agriculture régénératrice, soit mis en oeuvre des pratiques relevant de l'agriculture régénératrice ou bas carbone.

> Agriculture régénératrice : matières premières issues d'exploitations engagées dans des programmes tels que TRANSITIONS, PADV / Covalo, Soil4Good ou RE'COL'TE.

> Agriculture bas carbone : matières premières issues d'exploitations ayant mis en place des pratiques de réduction des émissions de GES, par exemple via le Label Bas Carbone en France ou via la mise en place d'au moins une action de réduction telles que détaillées ci-après : utilisation de vinasse localisée ; amendements organiques (gâteau de filtre, cendre) ; recours à des bactéries fixatrices d'azote en combinaison avec des engrais azotés ; usage d'engrais à faibles émissions ; labour réduit et utilisation de biochar – sous réserve de pouvoir produire une étude/un diagnostic validant un facteur d'émission amélioré.

Périmètre : pas d'exclusions.

Nombre moyen de visites du RRC (Responsable Relations Coopérateurs) aux coopérateurs de son périmètre

Définition : nombre moyen de visites réalisées par les Responsables Relations Coopérateurs (RRC) auprès des coopérateurs de son périmètre au cours de l'année fiscale. Sont comptabilisées les visites suivantes : les visites d'hiver, les visites spécifiques vers le coopérateur pour la saisie d'une commande de coproduits à une date différente de celle de la visite d'hiver, les visites dédiées à la saisie d'une commande de bilan carbone et les contacts en présentiel lors des Journées Coopérateurs.

Périmètre : TSF.

Émissions GES FLAG (Forest, Land and Agriculture)

Définition : volume total des émissions de gaz à effet de serre issues des périmètres Scopes 1 et 3 FLAG (Forest, Land and Agriculture). Le calcul est effectué selon la méthodologie du GHG Protocol, qui prend en compte les émissions liées au changement d'affectation des sols, la gestion des terres et la séquestration du carbone dans les sols.

Périmètre : pas d'exclusions.

Part de produits agricoles certifiés/évalués durable

Définition : pourcentage des produits agricoles transformés par le Groupe, de source évaluée ou certifiée durable (certifiés SAI et équivalence reconnues, et Bonsucro), sur le total de matières premières sales transformées.

Périmètre : à l'exclusion de matières premières transformées par les entités Tereos Starch & Sweetners Brazil et Tereos Starch & Sweetners Indonesia et des produits agricoles achetés à des tiers et non transformés par Tereos.

Part de matières premières valorisées

Définition : pourcentage de matières premières agricoles valorisées par rapport au total de matières premières agricoles traitées. La valorisation inclut l'ensemble des produits alimentaires ou de nutrition animale, l'énergie produite par cogénération, le gaz produit par méthanisation, l'eau de fertirrigation, les fertilisants.

Périmètre : à l'exclusion des déchets organiques mis en décharge, des déchets industriels (recyclés ou non) et du CO₂ biogénique.

Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 et 2 E&I (Energie & Industrie)

Définition : somme des émissions de CO₂ (en millions

de tonnes) liées à la consommation d'énergies fossiles (le charbon, le coke, l'anthracite, le lignite, le fioul lourd, le gaz naturel, le pétrole), à la production de vapeur et d'électricité, produite à partir d'énergies fossiles, et à la bagasse. Les facteurs d'émission retenus pour les différents pays où le Groupe opère sont ceux publiés par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le GIEC. Dans le cadre de la mise en conformité avec le GHG Protocol, le changement méthodologique de comptabilisation des émissions entre 2021-22 et 2022-23 a intégré comme changements : l'application d'un facteur d'émission à la bagasse, l'inclusion de la consommation de carburants des véhicules détenus par Tereos, ainsi que l'ajustement de périmètres de reporting.

Périmètre : pas d'exclusions.

Émissions de gaz à effet de serre Scope 3 E&I (Energie & Industrie)

Définition : somme des émissions de GES (en millions de tonnes) liées au Scope 3 à exception des émissions de GES FLAG. Les catégories prises en compte, conformément au GHG Protocol, sont : biens et services achetés (hors FLAG), immobilisations de biens, activités liées au carburant et à l'énergie (ne faisant pas partie du Scope 1 ou 2), transport de marchandises en amont, déchets générés par les opérations, déplacements professionnels, trajets domicile-travail, transport de marchandises en aval, transformation des produits vendus, utilisation des produits vendus, fin de vie des produits vendus, investissements.

Périmètre : pas d'exclusions.

Chiffre d'affaires issu de produit pour la décarbonation

Définition : somme des chiffres d'affaires dérivés de produits durables (vente de biocarburants et d'énergie produite à partir de bagasse) et des chiffres d'affaires des produits qui décarbonent l'empreinte de nos clients (exemple : ventes de produits issus de l'agriculture régénératrice)

Périmètre : pas d'exclusions.

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LWC)

Définition : nombre d'accidents déclarés avec arrêt supérieur à 24 heures (LWC), rapportés au nombre d'heures de travail effectuées sur la période considérée, par million d'heures travaillées, selon la formule suivante : Le taux de fréquence des accidents avec arrêt inclut toutes les catégories de collaborateurs de Tereos (CDI, CDD, intérimaires) ainsi que les contractants intervenant sur un site Tereos. Le calcul des heures travaillées est effectué à partir

des heures réelles et non théoriques, excepté pour les employés au forfait. Un maximum de 180 jours est pris en compte pour un accident avec arrêt. Les rechutes ne sont pas comptabilisées comme un accident, mais comme la prolongation d'un accident initial.

Périmètre : pas d'exclusions.

Pourcentage de femmes au sein du Management Forum

Définition : part des collaboratrices femmes (en effectifs) membres permanents du Management Forum de Tereos, rapportée au nombre total de collaborateurs (en effectifs) membres permanents du Management Forum, à la fin de l'année civile. La composition du Management Forum est définie par la direction des ressources humaines.

Périmètre : pas d'exclusion

Nombre de départs de salariés

Définition : somme des collaborateurs permanents (en effectifs) ayant quitté l'entreprise au cours de la période de reporting.

Périmètre : à l'exclusion des personnes appartenant à une agence d'intérimaire sous contrat avec le groupe Tereos et les stagiaires.

Taux de rotation du personnel (CDI)

Définition : nombre des collaborateurs permanents (en effectifs) ayant quitté l'entreprise au cours de la période de reporting rapporté au nombre total de collaborateurs permanents (en effectif).

Périmètre : à l'exclusion des personnes appartenant à une agence d'intérimaire sous contrat avec le groupe Tereos et les stagiaires.



Tereos

Rapport d'assurance limitée du vérificateur indépendant portant sur une sélection d'indicateurs pour l'exercice clos le 31 mars 2026

EY & Associés



Tereos

Rapport d'assurance limitée du vérificateur indépendant portant sur une sélection d'indicateurs pour l'exercice clos le 31 mars 2026

Au Président,

En tant que vérificateur indépendant, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance limitée sur une sélection d'informations ESG établies volontairement par Tereos (ci-après « l'Entité »), au regard des méthodologies internes établies par l'Entité (ci-après le « Référentiel ») pour l'exercice clos le 31 mars 2026 (ci-après les « KPI »), présentées dans le document joint au présent rapport (ci-après l'« Etat déclaratif »), et établies dans le cadre de l'établissement du rapport RSE.

Conclusion d'assurance limitée

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation des KPI

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les KPI permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d'autres entités et au fil du temps.

Par conséquent, les KPI doivent être lus et compris en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles dans le contrat daté du 3 février 2026.

Limites inhérentes à la préparation des KPI

Les KPI peuvent être sujets à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenus pour leur établissement.

Responsabilité de l'Entité

Les KPI ont été établis sous la responsabilité de la direction RSE, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des KPI (i.e. le Référentiel) ;
- préparer les KPI en appliquant le Référentiel ; et

- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des KPI ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les KPI ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en œuvre et les éléments que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la direction de l'Entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les KPI tels que préparés par la direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdits KPI, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Norme professionnelle appliquée

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information* publiée par l'IAASB (*International Auditing and Assurance Standards Board*).

Ils ne constituent ni un audit ni un examen limité d'états financiers. Ils ne constituent pas non plus une certification conformément aux lignes directrices de la Haute Autorité de l'Audit (H2A).

Indépendance et gestion de la qualité

Notre indépendance est définie par le Code d'éthique de l'IESBA (*International Code of Ethics for Professional Accountants (including Independence Standards)*). Celui-ci repose sur le respect des principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et diligence professionnelles, de respect de la confidentialité et du comportement professionnel.

Par ailleurs, nous appliquons la norme *International Standard on Quality Management 1* qui requiert la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système de gestion de la qualité comprenant des politiques et des procédures visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les KPI. Dans le cadre de notre prestation d'assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons notamment mis en œuvre les procédures suivantes :

- prendre connaissance de l'Entité, de son environnement y compris des éléments du contrôle interne pertinents pour la préparation des KPI, étant précisé que nos travaux n'ont pas vocation à formuler une conclusion sur le contrôle interne ;

- apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- apprécier si les méthodes utilisées par l'Entité pour établir les KPI sont appropriées au regard du Référentiel ;
- contrôler que les KPI ont été établis sur le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- sélectionner, sur la base de notre jugement professionnel, les KPI que nous avons considérés les plus importants, pour lesquels nous avons :
 - réalisé des tests de détail consistant à examiner l'application des méthodes de calcul et des hypothèses décrites dans le Référentiel et à rapprocher les données sous-jacentes des pièces justificatives ;
 - consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives ;
 - apprécier la cohérence d'ensemble des KPI par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la norme internationale ISAE 3000 (révisée) ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Restrictions sur la distribution et l'utilisation

Ce rapport est établi à votre attention et à celle de l'Agent, dans le cadre du Contrat et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Paris-La Défense, le 26 mai 2026

Le Vérificateur indépendant
EY & Associés

Signed by:


Thomas Gault

Annexe 1 : informations revues

Code	Nom	Valeur
AGR 1	Tonnages of dirty delivered raw materials	40 421 695
AGR 2	Percentage of raw materials certified / evaluated as sustainable	83,53%
AGR 3	Percentage of raw materials from low carbon or regenerative agriculture	31,29%
AGR 6	Average number of visit by the RRC to the members of the cooperative	1,37
AGR 7	Percentage of commodities zero deforestation	100%
AGR 8	Percentage of commodities from suppliers committed to zero deforestation	95,64%
ENE 1	Net energy Consumption : stationnary sources	18,70
ENE 2	Net energy Consumption : mobile sources	0,60
ENE 4	Percentage of renewable energy	55%
GHG 1	Scope 1 - Direct Emission : Stationary combustion	1 794 866
GHG 2	Scope 1 - Mobile Combustion	128 574
GHG 3	Scope 1 - Fugitive Emissions	5 390
GHG 4	Scope 1 - Process Emissions	0
GHG 6	Scope 2 - Indirect Emissions : Location Based	64 965
GHG 7	Scope 2 - Indirect Emissions : Market-based	64 631
GHG 9	Scope 1 & 2 E&I GHG Emissions	1 993 796
GHG 10	Scope 1 & 3 FLAG GHG Emissions	2815497841
ENV 2	Percentage of agricultural raw materials valorized	99,98
RC 2	Turnover from products that decarbonise	708800
WAT 1	Water withdrawn (excl. separate open cooling loops)	32236602
WAT 2	Water withdrawn for separate open cooling loops	23779062
H&S 2	Severity Rate	0,10
H&S 3	Percentage of employees trained on H&S	75%
H&S 6	Frequency & Overall Frequency Rate (LWC)	121
WOR 1	Number of employees and repartition by gender	15504
WOR 3	Percentage of disabled employees	4%
WOR 6	Rate of employee turnover by gender (permanent employees)	12%
TAL 1	Average employment seniority in years	10,26
TAL 2	Number of training hours for women/men	28,50

Ce rapport RSE a été imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué à partir de bagasse, un sous-produit issu de la transformation de la canne à sucre. Les résidus de canne à sucre sont ainsi valorisés en papier 100 % recyclable.

Document réalisé par la Direction de la Communication de Tereos
Impression : Estimprim
Crédits photos : Direction de la communication de Tereos



tereos.com

Suivez-nous sur **in**